Composante du produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada
Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Article

Les femmes de minorités visibles

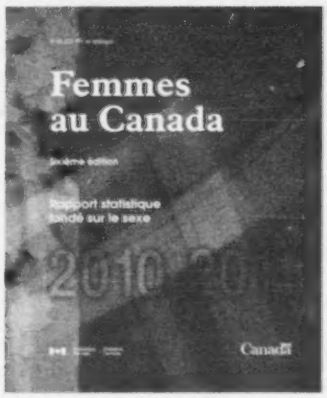

par Tina Chui et Hélène Maheux

Juillet 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-800-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-79433
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-503-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Les femmes de minorités visibles

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2011

Nº 89-503-X au catalogue

ISBN 978-1-100-96175-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutient financier des ministres et organismes suivants : Condition féminine Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Agence de santé publique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Sécurité publique Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Commission canadienne des droits de la personne, le ministère de la Défense nationale, le Conseil national du bien-être social, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agriculture et agroalimentaire Canada et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Cette édition de *Femmes au Canada* a été réalisée par la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada. L'équipe de Statistique Canada tient à remercier Condition Féminine Canada de son rôle de coordinateur dans le cadre du processus de revue avec l'ensemble des partenaires.

Les femmes de minorités visibles

par Tina Chui et Hélène Maheux

Introduction

Le présent chapitre examine les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes appartenant à une minorité visible au Canada.

Les minorités visibles au Canada englobent de nombreux groupes, chacun ayant ses propres antécédents d'immigration au Canada. Certains sont au pays depuis relativement peu de temps; d'autres sont arrivés depuis bon nombre de générations. L'analyse portera sur certains aspects de la diversité de la population en évaluant les différences entre les groupes de minorités visibles, ainsi qu'entre les personnes qui sont arrivées au Canada en tant qu'immigrants et celles qui sont nées au Canada. La structure par âge de la population de minorités visibles diffère quelque peu de celle de la population n'appartenant pas à une minorité visible. Afin d'aborder également cet aspect, une partie de l'analyse, en particulier en ce qui a trait à l'expérience sur le marché du travail, évaluera les différences entre les groupes d'âge.

Le terme « minorité visible » est une façon typiquement canadienne de définir une population aux fins de l'équité en matière d'emploi. La population des minorités visibles fait partie de l'un des quatre groupes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Cette loi a pour objet d'assurer l'équité en milieu de travail et d'y rectifier la représentation des quatre groupes désignés : les femmes, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées.

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit ainsi les membres des minorités visibles : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». À partir de cette définition, la réglementation précise que les groupes suivants forment des minorités visibles : Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Arabes, Asiatiques occidentaux, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais et Coréens.

La population des minorités visibles est en croissance

En 2006, environ 5,1 millions de personnes ont déclaré être membres d'une minorité visible : 51 % d'entre elles, ou 2,6 millions, étaient des femmes. Les femmes de minorités visibles représentaient 16,4 % de l'ensemble de la population féminine (graphique 1). La population des minorités visibles du Canada a crû de façon constante de 1981 à 2006, surtout en raison de l'immigration grandissante provenant des pays non européens. En 1981, année où les données sur la population des minorités visibles ont été calculées pour la première fois, environ 567 500 femmes au Canada appartenaient à une minorité visible, soit 4,7 % de l'ensemble de la population féminine du Canada. En 1991, le nombre de femmes appartenant à une minorité visible a doublé pour atteindre environ 1,3 million et, en 2001, cette population a continué d'augmenter pour atteindre un peu plus de 2,0 millions, ou 13,5 %, de la population de sexe féminin.

La population des minorités visibles a augmenté beaucoup plus vite que la population totale. De 2001 à 2006, le taux de croissance des femmes de minorités visibles était de 28 %, soit cinq fois plus rapide que l'augmentation de 5,6 % pour l'ensemble de la population de sexe féminin au Canada et 13 fois plus vite que la hausse de 2,1 % enregistrée pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Graphique 1
Proportion de femmes de minorités visibles, Canada, 1981 à 2031

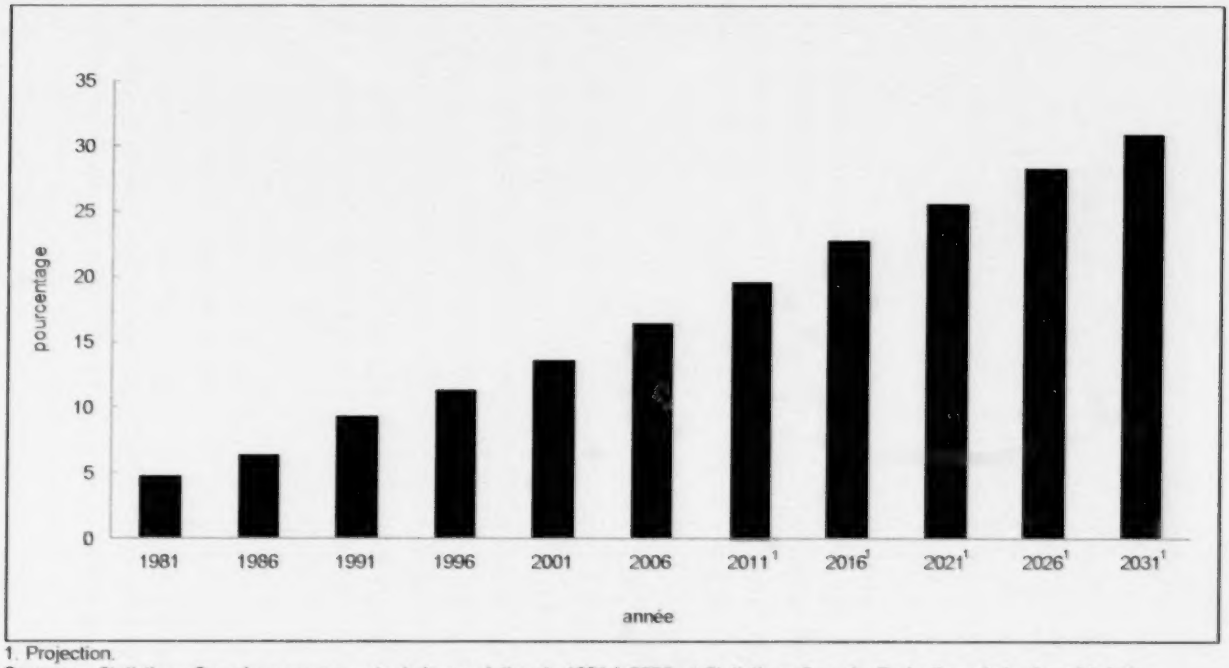

1. Projection.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006, et Statistique Canada, Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031, produit n° 91-551-X au catalogue.

Un facteur clé de la croissance de la population des minorités visibles demeure le nombre grandissant d'immigrants récents provenant de pays non européens.

Évolution des modèles d'immigration

Certains immigrants résident au Canada depuis plusieurs années, tandis que d'autres sont arrivés récemment. Les immigrants récents sont définis comme les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada dans les cinq années précédant une année de recensement donnée. En 1981, 69 % de l'ensemble des immigrantes récentes au Canada étaient nées dans un pays non européen. En 1991, cette proportion avait augmenté jusqu'à 77 % et en 2006, elle avait atteint 84 %.

En raison de cette évolution des modèles d'immigration, la proportion d'immigrants récents appartenant à un groupe de minorités visibles a augmenté. En 1981, 55 % des immigrantes récentes faisaient partie d'un groupe de minorités visibles; en 1991, la proportion était de 71 % et elle atteignait 73 % en 2001. Cette proportion continue d'augmenter : en 2006, 76 % des immigrantes récentes étaient des membres de la population de minorités visibles.

Si les tendances actuelles de l'immigration se maintiennent, la population féminine du Canada appartenant à une minorité visible pourrait atteindre 6,6 millions, ou environ 31 %, de l'ensemble de la population féminine d'ici à 2031, selon les projections démographiques de Statistique Canada[1].

1. Caron Malenfant, Eric, Andre Lebel et Laurent Martel. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, produit n° 91-551-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=91-551-X&lang=fra (site consulté le 13 janvier 2011).

Une population diversifiée

Parmi les nombreux groupes qui composent la population de minorités visibles, les trois plus importants sont les Chinois, les Sud-Asiatiques (par exemple, Indiens de l'Inde, Pakistanais et Sri-Lankais) et les Noirs. En 2006, 64 % des femmes de minorités visibles appartenaient à l'un de ces groupes.

Dans l'ensemble, le groupe de minorités visibles le plus nombreux était celui des Sud-Asiatiques : environ 1 262 900 femmes et hommes se sont identifiés comme des Sud-Asiatiques (tableau 1). En 2006, les Sud-Asiatiques étaient plus nombreux que les Chinois (1 216 600 personnes), pour devenir le groupe de minorités visibles le plus nombreux. Les Chinois avaient précédemment représenté le groupe le plus nombreux au moment du Recensement de 2001. Toutefois, les femmes chinoises continuaient de représenter le plus important groupe de femmes de minorités visibles en 2006. Elles constituaient une proportion légèrement supérieure des femmes de minorités visibles (24,3 %), comparativement aux femmes sud-asiatiques (24,0 %). Les Noires étaient le troisième plus important groupe de femmes de minorités visibles en 2006, représentant 15,7 %.

Parmi les autres groupes de minorités visibles, mentionnons les Philippins, qui représentaient 9,0 % des femmes appartenant à une minorité visible en 2006, les Latino-Américains, à 6,0 %; les Asiatiques du Sud-Est, à 4,7 %; les Arabes, à 4,7 %; les Asiatiques occidentaux, à 2,9 %; les Coréens, à 2,8 %; et les Japonais, à 1,7 %.

Un petit pourcentage (4,0 %) de femmes de minorités visibles ont déclaré appartenir à plus d'un groupe de minorités visibles ou à une autre minorité visible, comme les habitants des îles du Pacifique.

Tableau 1
Groupes de minorités visibles, Canada, 2006

Groupe de minorités visibles	Femmes				Hommes		
	nombre	en % de l'ensemble des femmes au Canada	en % de l'ensemble des femmes de minorités visibles	en % de la population totale de minorités visibles	nombre	en % de l'ensemble des hommes au Canada	en % de l'ensemble des hommes de minorités visibles
Total — Minorités visibles	**2 604 065**	**16,4**	**100,0**	**51,4**	**2 464 025**	**16,2**	**100,0**
Chinois	632 310	4,0	24,3	52,0	584 255	3,9	23,7
Sud-Asiatiques	625 675	3,9	24,0	49,5	637 190	4,0	25,9
Noirs	408 110	2,6	15,7	52,1	375 685	2,5	15,2
Philippins	235 060	1,5	9,0	57,2	175 640	1,3	7,1
Latino-Américains	156 345	1,0	6,0	51,4	147 900	1,0	6,0
Asiatiques du Sud-Est	123 510	0,8	4,7	51,5	116 425	0,8	4,7
Arabes	122 970	0,8	4,7	46,3	142 580	0,9	5,8
Asiatiques occidentaux	76 000	0,5	2,9	48,5	80 700	0,5	3,3
Coréens	73 295	0,5	2,8	51,7	68 595	0,5	2,8
Japonais	45 145	0,3	1,7	55,5	36 160	0,3	1,5
Autres minorités visibles	37 580	0,2	1,4	52,6	33 840	0,2	1,4
Minorités visibles multiples	68 065	0,4	2,6	51,1	65 055	0,4	2,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

De 2001 à 2006, les Asiatiques occidentales ont enregistré la plus forte croissance de toutes les femmes de minorités visibles, soit une augmentation de 48 %, allant d'environ 51 000 à 76 000 (graphique 2). La population de Latino-Américaines (dont le nombre est passé d'environ 111 000 à 156 000), de même que celle des Coréennes (allant d'environ 52 000 à 73 000), s'est accrue de 41 % au cours de la même période.

Graphique 2
Nombre de femmes, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2001 et 2006

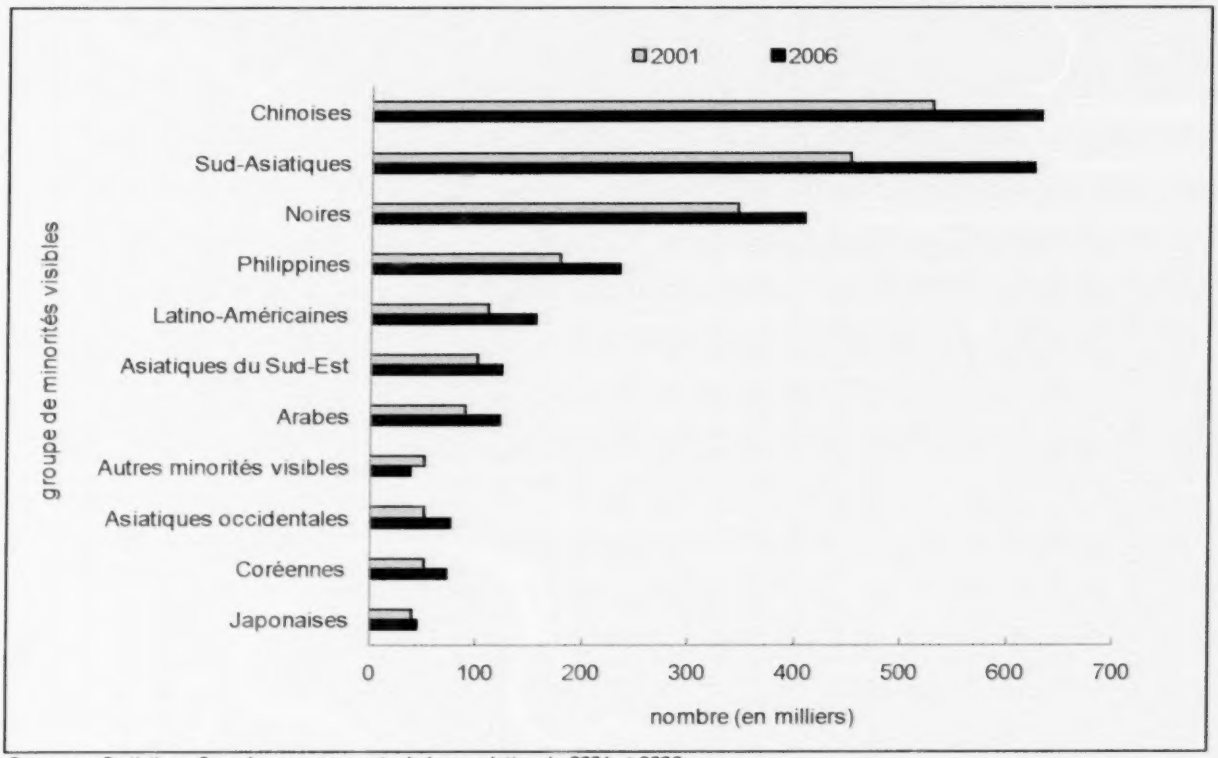

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

Une femme sur trois des minorités visibles est née au Canada

En 2006, la majorité (68 %) des femmes de minorités visibles étaient des immigrantes, et environ 29 % d'entre elles étaient nées au Canada.

La proportion de personnes nées au Canada dans la population de minorités visibles variait en fonction des tendances d'immigration de chaque groupe et de leur taux de fécondité. En général, les groupes qui ont des antécédents de longue date au Canada et relativement peu d'immigration récente comptent de plus fortes proportions de femmes nées au Canada. Par exemple, les Japonais et les Noirs ont des antécédents d'immigration de longue date et relativement peu d'immigration récente. Par conséquent, ces groupes avaient la plus forte proportion de femmes nées au Canada, soit de 56 % et de 43 % respectivement (graphique 3).

Bien que les groupes des Sud-Asiatiques et des Chinois aient également des antécédents au Canada qui remontent assez loin, ils continuent d'immigrer en grand nombre au pays. En 2006, 29 % des Sud-Asiatiques et 24 % des Chinoises étaient nées au Canada.

Pour les Sud-Asiatiques ainsi que pour les Arabes, le pourcentage de femmes nées au Canada s'établissait à 29 %, ce qui correspondait également à la part pour l'ensemble des femmes de minorités visibles. Parmi les autres groupes de minorités visibles, les pourcentages de femmes nées au Canada étaient les suivants : 22 % de Philippines, 21 % de Latino-Américaines, 15 % d'Asiatiques occidentales et 14 % de Coréennes.

Les résidentes non permanentes (voir définition à la fin du chapitre) représentaient une faible proportion (3 %) des femmes de minorités visibles qui vivaient au Canada le jour du Recensement de 2006.

Graphique 3
Groupes de femmes de minorités visibles, selon le statut et la période d'immigration, Canada, 2006

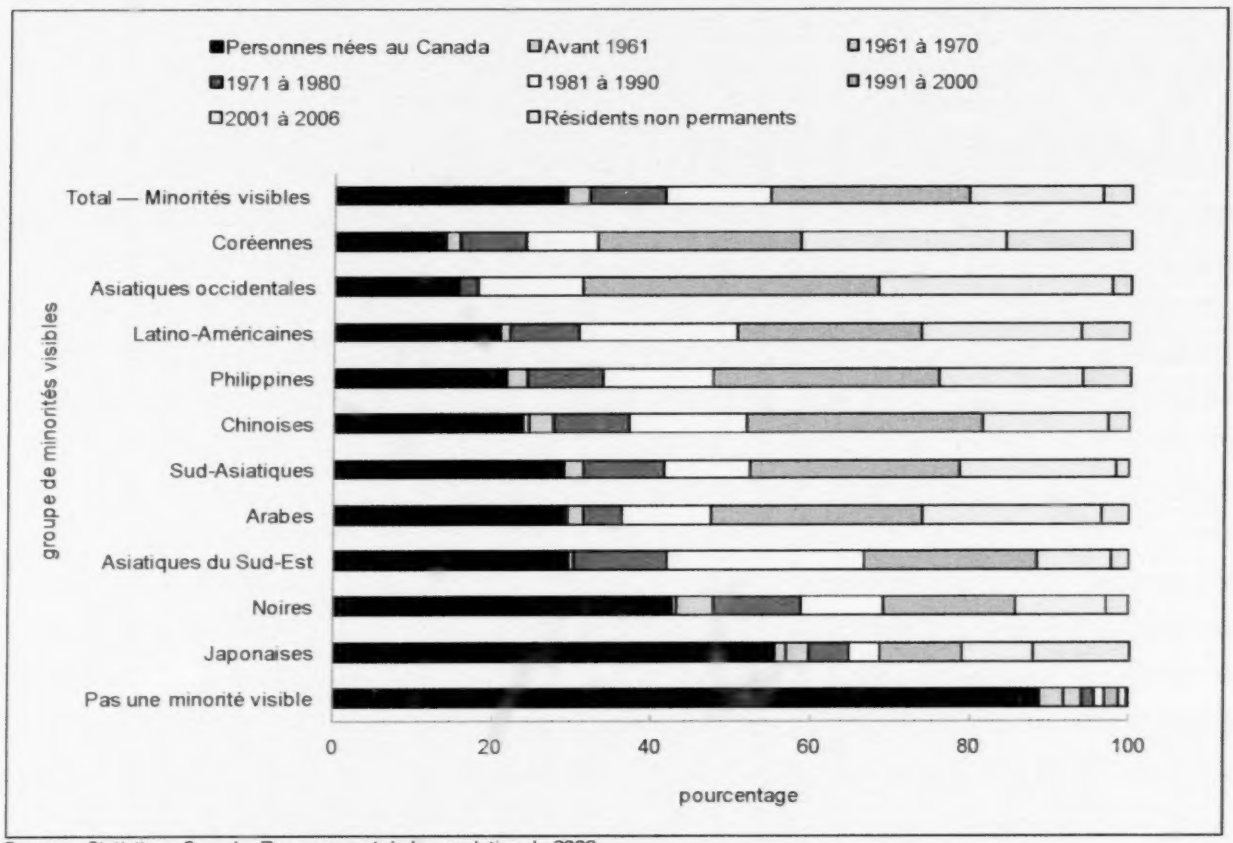

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le statut des générations reflète les antécédents d'immigration au Canada

Le statut des générations des différents groupes de minorités visibles traduisait leurs antécédents d'immigration au Canada.

Dans l'ensemble de la population féminine de 15 ans et plus au Canada, 24 % des femmes étaient considérées de « première génération » (c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada). Une proportion de 16 % des femmes étaient de « deuxième génération » (nées au Canada et dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada) et 60 % étaient de « troisième génération ou plus » (nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada).

La majorité de la population des minorités visibles est de première génération au Canada, puisque la majorité d'entre eux sont des immigrants. En 2006, 84 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus étaient considérées comme de première génération (graphique 4), 13 % étaient de deuxième génération et seulement 2 % étaient de troisième génération ou plus.

Bien que les Chinois et les Sud-Asiatiques aient des antécédents d'immigration relativement lointains au Canada, leur immigration continuelle a donné lieu à une forte proportion de Canadiennes de première génération (86 % pour les deux groupes) et à une faible proportion de Canadiennes de troisième génération ou plus (2 % et 1 % respectivement).

Les Noirs étaient le groupe de minorités visibles comptant les membres dont les ancêtres ont immigré ici il y a quelques centaines d'années; d'autres sont arrivés au cours des dernières décennies. En 2006, 8 % des femmes noires étaient des Canadiennes de troisième génération ou plus.

Pour ce qui est des Japonais, ce groupe de minorité visible comptait la plus forte proportion de Canadiennes de troisième génération ou plus (25 %) en 2006.

Graphique 4
Statut des générations des femmes de 15 ans et plus, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

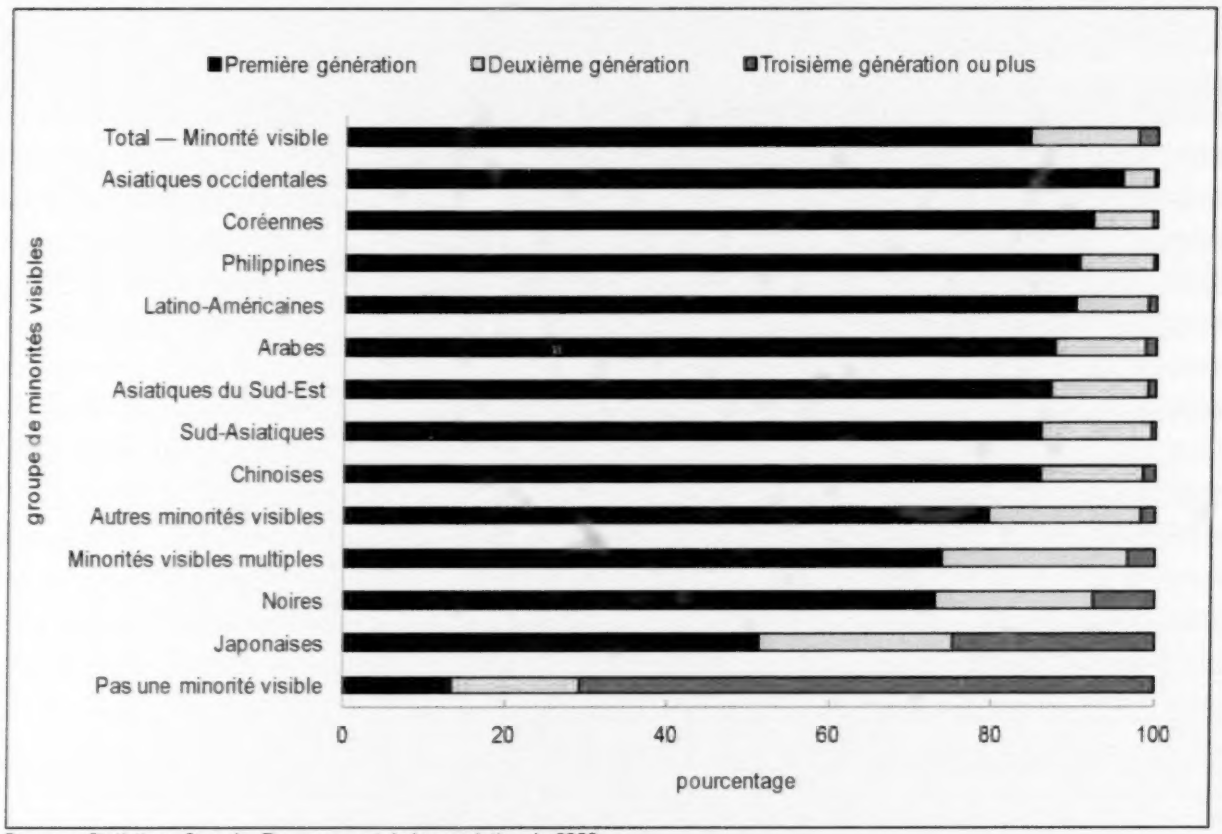

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les immigrantes de minorités visibles viennent de nombreux pays

Les femmes immigrantes de minorités visibles viennent de partout dans le monde. Une majorité des immigrantes sud-asiatiques venaient de pays du sous-continent indien, comme l'Inde (49 %), le Pakistan (14 %), le Sri Lanka (12 %) et le Bangladesh (3 %). Mentionnons également les femmes sud-asiatiques provenant de Guyana (5 %), de Trinité-et-Tobago (3 %), des îles Fidji (3 %), de la Tanzanie (2 %), du Kenya (2 %) et du Royaume-Uni (2 %).

La population de la minorité visible noire était particulièrement diversifiée. Les immigrantes noires ont déclaré provenir de plus de 150 pays de naissance. Parmi ces pays, mentionnons la Jamaïque (28 %), Haïti (15 %), Trinité-et-Tobago (5 %), la Somalie (5 %), l'Éthiopie (4 %), le Ghana (4 %), le Guyana (4 %), le Nigeria (3 %), la Barbade (3 %) et la République démocratique du Congo (3 %).

La plupart des immigrantes chinoises ont déclaré la République populaire de Chine (54 %) et Hong Kong, région administrative spéciale (24 %) comme lieu de naissance. Taïwan (7 %) et le Vietnam (6 %) étaient en troisième et quatrième positions parmi les lieux de naissance les plus fréquents des immigrantes chinoises. Par ailleurs, 2 % d'entre elles avaient immigré de Malaisie, et 1 % de Singapour.

Les lieux de naissance les plus fréquents des immigrantes de l'Asie occidentale étaient l'Iran (58 %) et l'Afghanistan (24 %). Chez les immigrantes arabes, les lieux de naissance les plus fréquents étaient le Liban (25 %) et l'Égypte (13 %).

Le Salvador (18 %), la Colombie (15 %) et le Mexique (11 %) étaient les principaux pays de provenance des immigrantes latino-américaines.

La plupart vivent dans les grands centres

En 2006, 96 % des femmes de minorités visibles vivaient dans seulement quatre provinces : l'Ontario, qui avait une proportion de 54 % de femmes de minorités visibles, la Colombie-Britannique (20 %) le Québec (13 %) et l'Alberta (9 %) (tableau 2). La proportion restante de 4 % des femmes de minorités visibles vivaient dans les autres provinces et territoires. En comparaison, 84 % des femmes qui n'appartenaient pas à une minorité visible vivaient dans ces provinces.

Plus de la moitié des femmes de minorités visibles du Canada vivaient en Ontario et une sur cinq, en Colombie-Britannique. Par conséquent, les femmes appartenant à une minorité visible représentaient un fort pourcentage de la population féminine de ces deux provinces : 23 % en Ontario et 25 % en Colombie-Britannique, bien plus que les autres provinces. Au Québec, les femmes de minorités visibles représentaient 9 % de la population féminine; en Alberta, la proportion était d'environ 14 %.

Tableau 2
Répartition des femmes appartenant à une minorité visible dans la population, Canada, 2006

Province ou territoire de résidence	nombre	en % de toutes les femmes de minorités visibles au Canada	en % de toutes les femmes dans la province ou le territoire
Canada	**2 604 065**	**100,0**	**16,4**
Terre-Neuve-et-Labrador	2 705	0,1	1,1
Île-du-Prince-Édouard	945	0,0	1,4
Nouvelle-Écosse	19 430	0,7	4,2
Nouveau-Brunswick	6 595	0,3	1,8
Québec	333 475	12,8	8,8
Ontario	1 412 205	54,2	23,0
Manitoba	54 760	2,1	9,5
Saskatchewan	16 675	0,6	3,4
Alberta	230 460	8,9	14,2
Colombie-Britannique	524 745	20,2	25,3
Yukon	630	0,0	4,2
Territoires du Nord-Ouest	1 190	0,0	5,9
Nunavut	230	0,0	1,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En 2006, 96 % des femmes de minorités visibles vivaient dans l'une des 33 régions métropolitaines de recensement (RMR) au Canada, comparativement à 63 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

La région métropolitaine de recensement de Toronto avait la plus forte proportion de femmes de minorités visibles au Canada, soit 43 % de l'ensemble des femmes appartenant à une minorité visible en 2006 (tableau 3).

Dans la région métropolitaine de recensement de Toronto, certaines municipalités étaient plus susceptibles d'accueillir des minorités visibles. Par exemple, 54 % des femmes de minorités visibles dans la RMR de Toronto vivaient dans la municipalité de Toronto en 2006; 15 % vivaient à Mississauga et 11 % à Brampton.

La région métropolitaine de recensement de Vancouver se classait deuxième en importance pour ce qui est du nombre de femmes appartenant à une minorité visible, soit 18 % de l'ensemble des femmes appartenant à une minorité visible. À l'instar de la RMR de Toronto, certaines municipalités dans la région de Vancouver affichaient également de plus fortes proportions de femmes de minorités visibles en 2006 : Vancouver (34 %), Surrey (20 %), Richmond (13 %) et Burnaby (13 %).

Ainsi, dans les RMR de Toronto et de Vancouver, le ratio de femmes de minorités visibles sur le total de la population féminine était de 2,6.

La région métropolitaine de recensement de Montréal se classait en troisième position pour ce qui est de la proportion de femmes appartenant à une minorité visible. En 2006, environ 12 % des femmes de minorités visibles au Canada habitaient dans la RMR de Montréal. La ville de Montréal supplantait toutes les autres municipalités de la RMR, 70 % de toutes les femmes de minorités visibles vivant dans cette municipalité. Laval se classait au deuxième rang, à 8,7 %.

Les deux RMR de l'Alberta, Calgary et Edmonton, comptaient 4,6 % et 3,4 % des femmes de minorités visibles au Canada, qui représentaient 22 % et 17 % de la population féminine de Calgary et d'Edmonton.

Seulement 0,7 % des femmes de minorités visibles de l'ensemble du Canada vivaient dans la RMR d'Abbotsford en 2006. Ces femmes représentaient toutefois plus du cinquième de la population féminine de cette RMR.

Tableau 3
Répartition de la population féminine totale, de l'ensemble de la population des immigrantes, des immigrantes récentes et des femmes de minorités visibles, selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2006

Région métropolitaine de recensement	Population totale des femmes	Total des immigrantes	Immigrantes récentes	Immigrantes récentes / Population totale des femmes	Femmes de minorités visibles	Femmes de minorités visibles / Population totale des femmes
		pourcentage		ratio	pourcentage	ratio
Canada	**100,0**	**100,0**	**100,0**	...	**100,0**	...
St. John's	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Halifax	1,2	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5
Moncton	0,4	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
Saint John	0,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Saguenay	0,5	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Québec	2,3	0,4	0,8	0,3	0,3	0,1
Sherbrooke	0,6	0,2	0,3	0,6	0,1	0,2
Trois-Rivières	0,5	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Montréal	11,6	11,7	14,4	1,2	11,5	1,0
Ottawa-Gatineau	3,6	3,3	3,2	0,9	3,5	1,0
Kingston	0,5	0,3	0,2	0,4	0,2	0,4
Peterborough	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
Oshawa	1,0	0,9	0,4	0,4	0,6	0,6
Toronto	16,4	37,8	40,6	2,5	43,2	2,6
Hamilton	2,2	2,7	1,9	0,9	1,6	0,7
St.Catharines-Niagara	1,2	1,2	0,7	0,5	0,5	0,4
Kitchener	1,4	1,6	1,5	1,0	1,2	0,8
Brantford	0,4	0,3	0,1	0,2	0,1	0,3
Guelph	0,4	0,4	0,4	0,9	0,3	0,8
London	1,5	1,4	1,2	0,8	1,0	0,7
Windsor	1,0	1,2	1,2	1,2	1,0	1,0
Barrie	0,6	0,4	0,2	0,4	0,2	0,4
Grand Sudbury	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Thunder Bay	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
Winnipeg	2,2	2,0	2,1	1,0	2,0	0,9
Regina	0,6	0,2	0,2	0,4	0,2	0,4
Saskatoon	0,7	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Calgary	3,4	4,0	5,2	1,5	4,6	1,4
Edmonton	3,2	3,0	2,9	0,9	3,4	1,1
Kelowna	0,5	0,4	0,2	0,4	0,2	0,3
Abbotsford	0,5	0,6	0,5	1,0	0,7	1,4
Vancouver	6,7	13,6	13,9	2,1	17,5	2,6
Victoria	1,1	1,0	0,6	0,6	0,7	0,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Une population relativement jeune

Les femmes appartenant à une minorité visible au Canada sont généralement plus jeunes que l'ensemble de la population féminine ainsi que l'ensemble des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. En 2006, 22 % des femmes de minorités visibles avaient moins de 15 ans, comparativement à 17 % de l'ensemble de la population féminine et à 16 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Quarante-huit pourcent des femmes de minorités visibles étaient d'âge actif (25 à 54 ans) comparativement à 44 % de l'ensemble de la population féminine et à 43 % de femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

À l'autre extrémité de l'échelle d'âge, 8 % des femmes de minorités visibles avaient 65 ans et plus, comparativement à 14 % de l'ensemble de la population féminine et à 16 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

La jeune structure par âge de la population de femmes de minorités visibles se reflète également dans son âge médian. Une part importante de la population de femmes de minorités visibles est immigrante et affiche une structure par âge plus jeune, ce qui fait baisser l'âge médian de l'ensemble. L'âge médian des femmes de minorités visibles se situait à 33,3 ans en 2006. L'âge médian de l'ensemble de la population de femmes était de 40,0 ans et de 41,5 ans pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 4).

Certains groupes avaient une population encore plus jeune que l'ensemble de la population de minorités visibles. Par exemple, 28 % des femmes arabes et 27 % des femmes noires avaient moins de 15 ans. L'âge médian des femmes arabes était de 28,3 ans; celui des femmes noires, de 29,6 ans.

Bien que leur âge médian soit inférieur à celui de l'ensemble de la population féminine, les Chinoises, les Philippines et les Japonaises avaient un âge médian plus élevé que les autres groupes de femmes appartenant à une minorité visible : 37,8 ans pour les Chinoises, 37,3 ans pour les Philippines et 36,7 ans pour les Japonaises.

Le fait que la structure par âge soit plus jeune chez les femmes de minorités visibles était attribuable à l'immigration de personnes plus jeunes qui étaient également en âge de procréer. La plupart des immigrants, y compris les minorités visibles, sont arrivés au Canada alors qu'ils étaient relativement jeunes : ils étaient à une étape de leur vie où ils seraient susceptibles d'avoir des enfants en bas âge. Les enfants des femmes de minorités visibles pourraient également s'identifier comme membres d'une minorité visible. Par conséquent, l'ensemble de la population de minorités visibles avait une jeune structure par âge.

En 2006, l'âge médian des immigrantes récentes faisant partie de groupes de minorités visibles était de 31,0 ans, alors que chez celles n'appartenant pas à ces groupes, cet âge était de 31,2 ans.

L'âge médian des femmes qui n'appartenaient pas à une minorité visible était de 39,5 ans. En revanche, l'âge médian des femmes de minorités visibles nées au Canada s'établissait à 12,8 ans, probablement à cause des enfants nés au Canada dont les parents de minorités visibles avaient immigré au cours des dernières décennies. Les Japonaises nées au Canada, dont l'âge médian se situait à 34,7 ans, formaient le seul groupe ayant un âge médian similaire à celui des femmes nées au Canada ne faisant pas partie d'une minorité visible.

Tableau 4
Population féminine, selon le groupe de minorités visibles et le groupe d'âge, Canada, 2006

Groupe de minorités visibles	Groupe d'âge						Âge médian
	Total des groupes d'âge	Moins de 15 ans	De 15 à 24 ans	De 25 à 54 ans	De 55 à 64 ans	65 ans et plus	
	pourcentage						
Total — Femmes	**100,0**	**17,1**	**13,0**	**44,1**	**11,7**	**14,2**	**40,0**
Femmes de minorités visibles	**100,0**	**21,6**	**14,8**	**47,7**	**8,2**	**7,8**	**33,3**
Chinoises	**100,0**	16,9	14,2	48,7	9,0	11,1	37,8
Sud-Asiatiques	**100,0**	23,5	14,3	46,5	8,4	7,4	31,5
Noires	**100,0**	26,8	15,9	42,9	7,8	6,5	29,6
Philippines	**100,0**	18,3	11,3	53,5	9,8	7,1	37,3
Latino-Américaines	**100,0**	19,2	16,5	51,9	7,3	5,0	32,6
Asiatiques du Sud-Est	**100,0**	21,6	15,5	50,0	6,2	6,6	32,7
Arabes	**100,0**	27,9	15,8	46,2	5,3	4,8	28,3
Asiatiques occidentales	**100,0**	19,9	18,4	49,3	7,1	5,2	31,8
Coréennes	**100,0**	17,1	18,9	50,9	7,3	5,8	34,1
Japonaises	**100,0**	15,8	12,1	47,7	10,4	14,0	36,7
Autres minorités visibles	**100,0**	18,7	15,7	49,1	9,0	7,4	34,2
Minorités visibles multiples	**100,0**	32,8	16,5	39,4	6,4	4,8	25,4
Femmes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**16,2**	**12,6**	**43,4**	**12,4**	**15,5**	**41,5**
Total — Hommes	**100,0**	**18,6**	**14,0**	**43,8**	**11,7**	**11,8**	**38,3**
Hommes de minorités visibles	**100,0**	**23,7**	**16,2**	**45,2**	**8,1**	**6,8**	**31,8**
Hommes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**17,7**	**13,6**	**43,6**	**12,4**	**12,8**	**39,8**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La situation familiale varie en fonction du groupe de minorités visibles

En 2006, les femmes de minorités visibles de 15 ans et plus vivaient le plus souvent avec des membres de leur famille, soit 90 % d'entre elles, alors que cette proportion était de 81 % chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 5). Seulement 4 % des femmes de minorités visibles vivaient avec des personnes non apparentées, et 6 % vivaient seules. Les femmes de minorités visibles étaient moins enclines à vivre seules que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible : 15 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible vivaient seules en 2006.

Les femmes sud-asiatiques (95 %), asiatiques occidentales (93 %) et arabes (93 %) étaient les plus nombreuses de tous les groupes de minorités visibles à vivre avec leur famille. Par ailleurs, les Japonaises étaient les moins nombreuses (77 %) à vivre avec leur famille. En fait, la proportion de Japonaises vivant seules était la même que celle des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (15 %).

En 2006, 51 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus vivaient avec leur conjoint, comparativement à 46 % des femmes qui n'appartenaient pas à une minorité visible. Les femmes sud-asiatiques (62 %) et arabes (60 %) étaient les plus susceptibles de vivre avec leur conjoint; les femmes noires (29 %) et latino-américaines (46 %) étaient les moins nombreuses à vivre avec leur conjoint.

Les femmes de minorités visibles (4 %) étaient considérablement moins susceptibles de vivre en union libre que *les femmes qui n'appartenaient pas à une minorité visible (12 %). Les Latino-Américaines étaient les plus* nombreuses à vivre en union libre (8 %), tandis que les Sud-Asiatiques affichaient la plus faible proportion à cet égard (1 %).

Les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles d'être des parents seuls que les hommes de minorités visibles. En 2006, 10 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus étaient des parents seuls, comparativement à 2 % des hommes de minorités visibles. Une plus forte proportion de femmes que d'hommes étaient des parents seuls, sans égard à l'appartenance à une minorité visible. Pour les personnes n'appartenant pas à une minorité visible, 8 % des femmes étaient des parents seuls, comparativement à 2 % des hommes.

Les Noires affichaient la plus forte proportion de parents seuls de tous les groupes de minorités visibles (24 %), suivies des Latino-Américaines (14 %), des Asiatiques du Sud-Est (12 %) et des Asiatiques occidentales (10 %).

Tableau 5
Situation familiale de la population de 15 ans et plus, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

Groupe de minorités visibles	Total	Total – Vivant avec leur famille	Époux	Vivant en union libre	Parents seuls	Enfants vivant à la maison	Vivant avec d'autres personnes apparentées	Vivant avec des personnes non apparentées	Vivant seuls
	pourcentage								
Femmes de minorités visibles	**100,0**	**89,9**	**50,6**	**3,6**	**10,2**	**19,8**	**5,6**	**3,7**	**6,4**
Chinoises	100,0	89,8	54,1	3,1	7,2	20,0	5,4	3,7	6,5
Sud-Asiatiques	100,0	95,2	62,3	1,4	5,7	20,0	5,8	1,3	3,5
Noires	100,0	84,2	29,0	5,0	23,6	20,6	6,1	3,9	11,9
Philippines	100,0	85,0	48,0	4,7	7,9	15,9	8,5	9,9	5,0
Latino-Américaines	100,0	90,3	45,8	7,7	14,1	18,3	4,3	3,6	6,0
Asiatiques du Sud-Est	100,0	90,9	47,2	6,4	11,5	19,2	6,5	4,3	4,8
Arabes	100,0	93,5	60,0	1,8	7,5	20,5	3,7	1,3	5,3
Asiatiques occidentales	100,0	92,9	51,8	1,7	10,1	24,9	4,4	1,8	5,3
Coréennes	100,0	89,6	52,2	2,4	8,8	21,7	4,5	4,3	6,1
Japonaises	100,0	77,4	50,4	7,1	5,7	12,1	2,2	7,9	14,7
Autre minorité visible	100,0	87,9	43,4	5,6	13,4	20,4	5,1	3,2	8,9
Minorités visibles multiples	100,0	89,0	41,6	5,2	10,8	26,6	4,9	2,8	8,1
Femmes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**81,3**	**45,8**	**11,7**	**8,3**	**13,3**	**2,2**	**3,2**	**15,5**
Hommes de minorités visibles	**100,0**	**88,3**	**53,6**	**4,0**	**2,0**	**25,3**	**3,4**	**4,6**	**7,0**
Hommes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**82,8**	**48,5**	**12,4**	**2,3**	**17,8**	**1,7**	**4,4**	**12,8**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La situation dans le ménage des femmes âgées divergeait considérablement selon leur appartenance à une minorité visible. Les femmes de minorités visibles de 65 ans et plus étaient plus portées à vivre avec des membres de la famille, y compris la famille élargie, et moins enclines à vivre seules que les autres femmes âgées. En 2006, 81 % des femmes de minorités visibles de 65 ans et plus vivaient avec leur famille; 17 % vivaient seules (graphique 5). En comparaison, près de 60 % des femmes âgées qui n'appartenaient pas à une minorité visible vivaient avec leur famille; 39 % vivaient seules.

Graphique 5
***Femmes âgées de 65 ans* et plus vivant seules, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006**

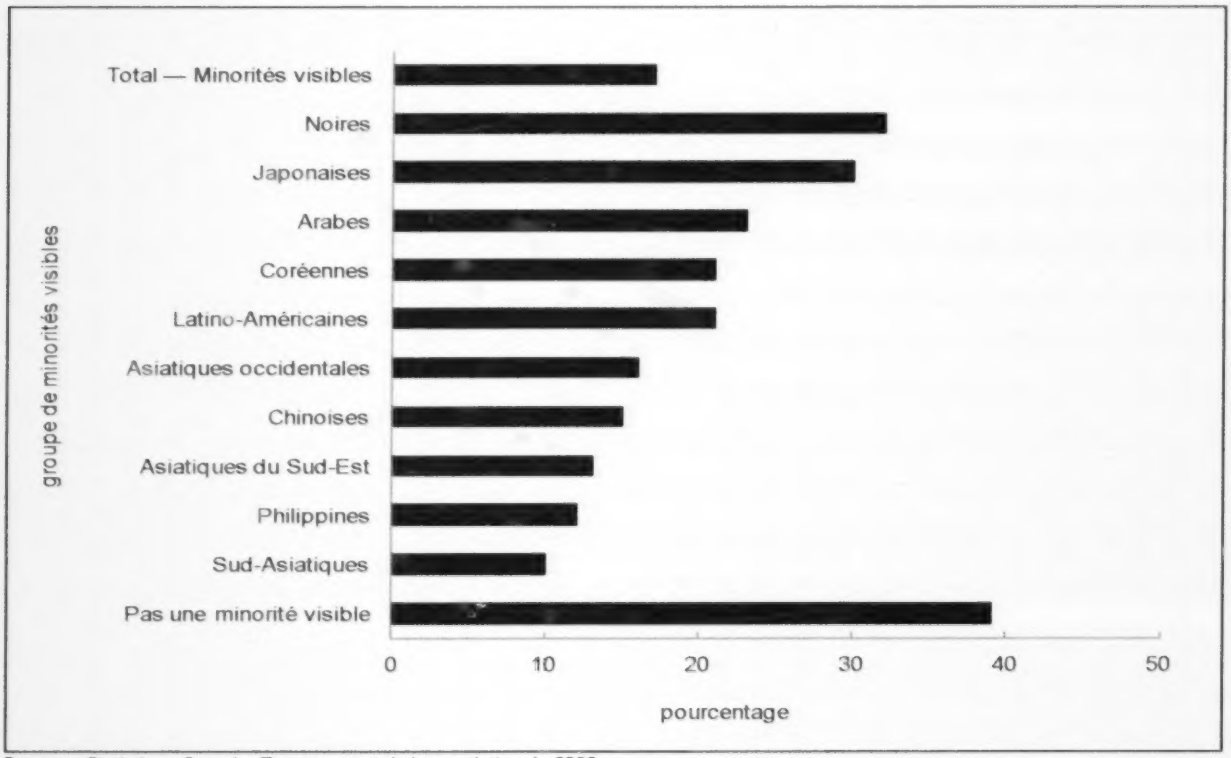

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La plupart pouvaient soutenir une conversation dans une langue officielle

Les deux tiers (66%) des femmes de minorités visibles ont déclaré que leur langue maternelle était autre que le français ou l'anglais. De ces femmes, 80 % étaient des immigrantes; la proportion restante de 20 % était constituée de femmes de minorités visibles nées au Canada.

Parmi toutes les femmes de minorités visibles, celles de l'Asie occidentale étaient les plus nombreuses à déclarer une langue maternelle autre que l'anglais ou le français (90 %); les Japonaises (54 %) étaient les moins nombreuses. L'écart entre ces deux groupes était probablement attribuable au pourcentage relativement faible de femmes asiatiques occidentales nées au Canada (15 %) comparativement aux Japonaises (55 %).

La grande majorité (91 %) des femmes de minorités visibles ont déclaré qu'elles parlaient au moins une des langues officielles du Canada (tableau 6). Le profil linguistique des femmes de minorités visibles était très semblable à celui des femmes immigrantes. Parmi les immigrantes de minorités visibles, 88 % ont dit qu'elles pouvaient soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles.

La proportion de femmes de minorités visibles qui pouvaient converser dans au moins une des langues officielles était encore plus forte dans le groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans). La grande majorité (94 %) des femmes de minorités visibles de ce groupe d'âge ont déclaré qu'elles pouvaient soutenir une conversation dans au moins une des langues officielles. À l'inverse, 6 % du même groupe d'âge ne parlaient pas l'anglais ou le français.

Les femmes plus âgées de minorités visibles étaient plus nombreuses à déclarer ne pas parler l'anglais ou le français, soit 40 % des femmes de minorités visibles de 65 ans et plus en 2006. Parmi elles, 61% de celles qui étaient arrivées au Canada après 2001 ne pouvait parler l'anglais ni le français.

Tableau 6
Connaissance des langues officielles, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

Groupe de minorités visibles	Total	Au moins une langue officielle	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
	pourcentage					
Femmes de minorités visibles	**100,0**	**91,2**	**75,7**	**4,5**	**10,9**	**8,8**
Chinoises	**100,0**	82,8	74,4	1,5	6,9	17,2
Sud-Asiatiques	**100,0**	90,4	82,6	0,3	7,4	9,6
Noires	**100,0**	98,8	68,9	11,9	18,0	1,2
Philippines	**100,0**	99,0	93,7	0,1	5,2	1,0
Latino-Américaines	**100,0**	92,1	60,1	14,4	17,6	7,9
Asiatiques du Sud-Est	**100,0**	88,3	67,8	7,0	13,6	11,7
Arabes	**100,0**	94,1	48,1	17,1	28,9	5,9
Asiatiques occidentales	**100,0**	90,4	76,9	2,2	11,3	9,6
Coréennes	**100,0**	88,5	81,8	0,5	6,2	11,5
Japonaises	**100,0**	96,6	87,6	0,7	8,3	3,4
Autres minorités visibles	**100,0**	98,4	88,7	1,6	8,1	1,7
Minorités visibles multiples	**100,0**	96,3	81,7	2,3	12,4	3,7
Femmes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**99,4**	**65,0**	**15,8**	**18,5**	**0,6**
Hommes de minorités visibles	**100,0**	**94,1**	**78,9**	**3,8**	**11,4**	**5,9**
Hommes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**99,5**	**66,6**	**14,2**	**18,8**	**0,5**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Une population instruite

Les femmes de minorités visibles du Canada étaient relativement instruites. En 2006, 26 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire (tableau 7). La proportion était encore plus élevée (35 %) chez les groupes de minorités visibles de 25 à 54 ans. En comparaison, 23 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible dans ce groupe d'âge détenaient un diplôme universitaire.

Tableau 7
Niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

Groupe de minorités visibles	Total	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Grade ou diplôme universitaire
	pourcentage						
Femmes de minorités visibles	**100,0**	**21,3**	**24,7**	**5,5**	**14,3**	**7,9**	**26,3**
Chinoises	**100,0**	22,9	24,4	2,9	11,7	7,9	30,1
Sud-Asiatiques	**100,0**	23,2	26,4	3,8	11,5	7,6	27,5
Noires	**100,0**	21,3	24,1	11,0	22,3	6,7	14,5
Philippines	**100,0**	10,0	18,9	6,1	15,1	14,1	35,9
Latino-Américaines	**100,0**	22,1	25,8	9,9	17,3	5,9	19,0
Asiatiques du Sud-Est	**100,0**	34,7	28,1	5,5	12,2	4,5	15,0
Arabes	**100,0**	20,6	23,3	5,4	12,7	7,5	30,5
Asiatiques occidentales	**100,0**	21,2	26,1	6,1	11,2	6,8	28,6
Coréennes	**100,0**	12,1	26,1	2,6	10,0	9,5	39,7
Japonaises	**100,0**	10,8	25,0	4,8	21,5	7,0	30,9
Autres minorités visibles	**100,0**	25,1	29,6	6,5	19,6	6,2	13,0
Minorités visibles multiples	**100,0**	20,6	24,0	5,9	16,7	7,5	25,3
Femmes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**23,8**	**27,0**	**8,0**	**20,1**	**4,4**	**16,6**
Hommes de minorités visibles	**100,0**	**19,0**	**25,1**	**6,8**	**12,2**	**7,1**	**29,7**
Hommes n'appartenant pas à une minorité visible	**100,0**	**25,0**	**24,2**	**15,6**	**15,8**	**3,3**	**16,2**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les femmes de minorités visibles nées au Canada étaient plus nombreuses à avoir fait des études universitaires que celles nées au Canada ne faisant pas partie d'une minorité visible. Par exemple, en 2006, 43 % des femmes de minorités visibles d'âge actif qui étaient nées au Canada ont déclaré avoir un diplôme universitaire comparativement à 22 % de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (graphique 6).

Les femmes immigrantes en général avaient un haut niveau de scolarité élevé, sans égard à leur appartenance à une minorité visible. En 2006, 33 % des immigrantes des minorités visibles et 32 % de celles n'appartenant pas à une minorité visible détenaient un diplôme universitaire.

Graphique 6
Femmes de 25 à 54 ans détenant un diplôme universitaire, selon le statut d'immigrant, Canada, 2006

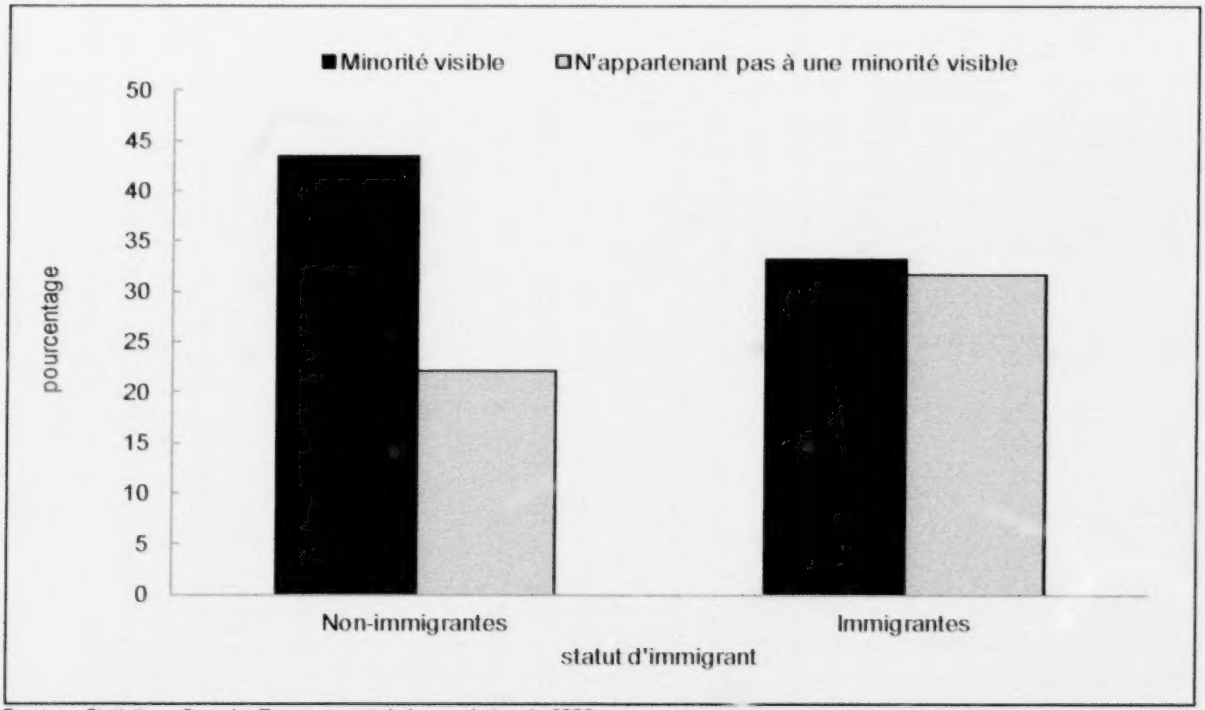

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire varie selon le groupe de minorités visibles

Parmi les femmes de minorités visibles, les Coréennes étaient les plus susceptibles d'avoir fait des études universitaires, 54 % des Coréennes de 25 à 54 ans détenant un diplôme universitaire en 2006 (graphique 7). Suivaient ensuite les Philippines et les Japonaises (42 %) et les Chinoises (41 %).

À l'autre extrémité de l'intervalle, 19 % des femmes asiatiques du Sud-Est et 20 % des femmes noires détenaient un diplôme universitaire, ce qui les classait au-dessous de la moyenne de l'ensemble de la population féminine de 25 à 54 ans ayant fait des études universitaires (25 %).

Graphique 7
Population de 25 à 54 ans détenant un diplôme universitaire, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

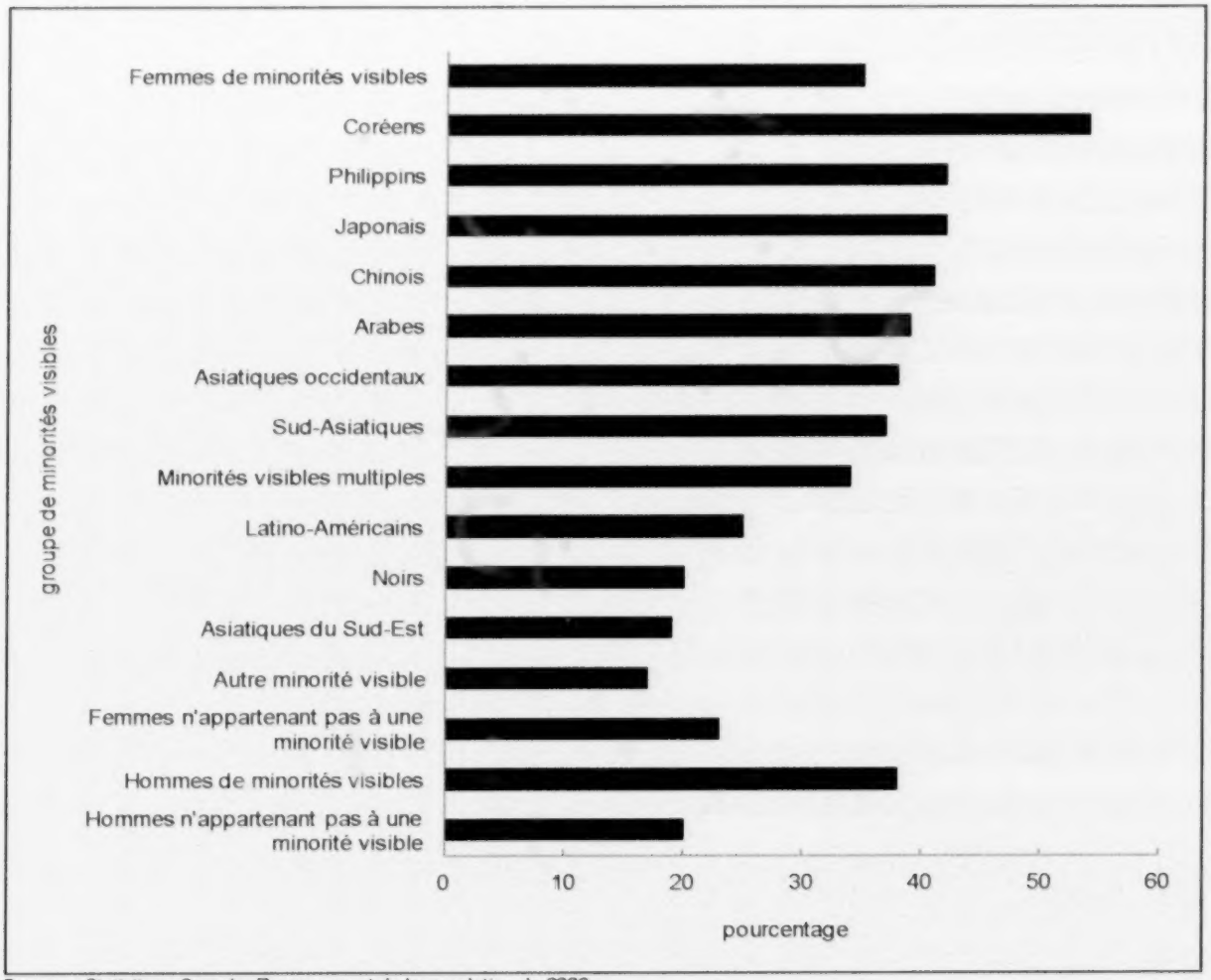

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En 2006, 30 % des femmes asiatiques du Sud-Est ont déclaré qu'elles n'avaient pas de certificat, diplôme ou grade. Une proportion de 26 % ont dit avoir un diplôme d'études secondaires ou un certificat équivalent.

Les femmes noires de 25 à 54 ans étaient les plus nombreuses (27 %) à déclarer une forme quelconque de titres postsecondaires non universitaires, comme un certificat ou un diplôme d'études collégiales, et 21 % ont dit avoir un diplôme d'études secondaires.

En 2006, 28 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus ayant suivi une formation postsecondaire ont déclaré avoir étudié dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique (tableau 8). C'était également le domaine d'études le plus populaire chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (27 %). Le deuxième domaine d'études privilégié tant par les femmes de minorités visibles (19 %) que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (22 %) était la santé, les parcs, la récréation et le conditionnement physique. Par ailleurs, une proportion de 13 % des femmes de minorités visibles et de 12 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible ont déclaré avoir étudié en sciences sociales et du comportement et en droit. Pris ensemble, ces trois principaux domaines d'études étaient les plus souvent choisis par les femmes de minorités visibles et celles n'appartenant pas à une minorité visible en 2006, soit environ 60 % des femmes de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires.

Tableau 8
Femmes et hommes de 15 ans et plus de minorités visibles et n'appartenant pas à une minorité visible, ayant suivi une éducation postsecondaire, selon le principal domaine d'études, Canada, 2006

Principal domaine d'études	Non-membre d'une minorité visible		Minorité visible	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage			
Population ayant un certificat ou diplôme d'études postsecondaires	**100**	**100**	**100**	**100**
Éducation	12	4	7	2
Arts visuels et d'interprétation, et technologies des communications	4	4	4	3
Sciences humaines	6	4	8	4
Sciences sociales et de comportements, et droit	12	7	13	8
Commerce, gestion et administration publique	27	15	28	20
Sciences physiques et de la vie, et technologies	3	3	5	6
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3	5	6	10
Architecture, génie et services connexes	3	43	6	37
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1	3	1	2
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	22	5	19	6
Services personnels, de protection et de transport	6	7	3	3
Autres domaines d'études	0	0	0	0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Bien que les domaines techniques ou scientifiques n'étaient pas parmi les principaux domaines d'études par les femmes, celles qui appartenaient à une minorité visible étaient plus susceptibles d'avoir suivi ce type de formation. En 2006, les femmes de minorités visibles représentaient 29 % des femmes étudiant dans le domaine des sciences physiques et de la vie, et des technologies, 29 % en architecture, en génie et dans les technologies connexes et 28 % en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information (graphique 8). En revanche, les femmes de minorités visibles constituaient 17 % de l'ensemble des femmes ayant reçu une formation postsecondaire.

Graphique 8
Femmes de minorités visibles ayant suivi une éducation postsecondaire, selon les domaines d'études, Canada, 2006

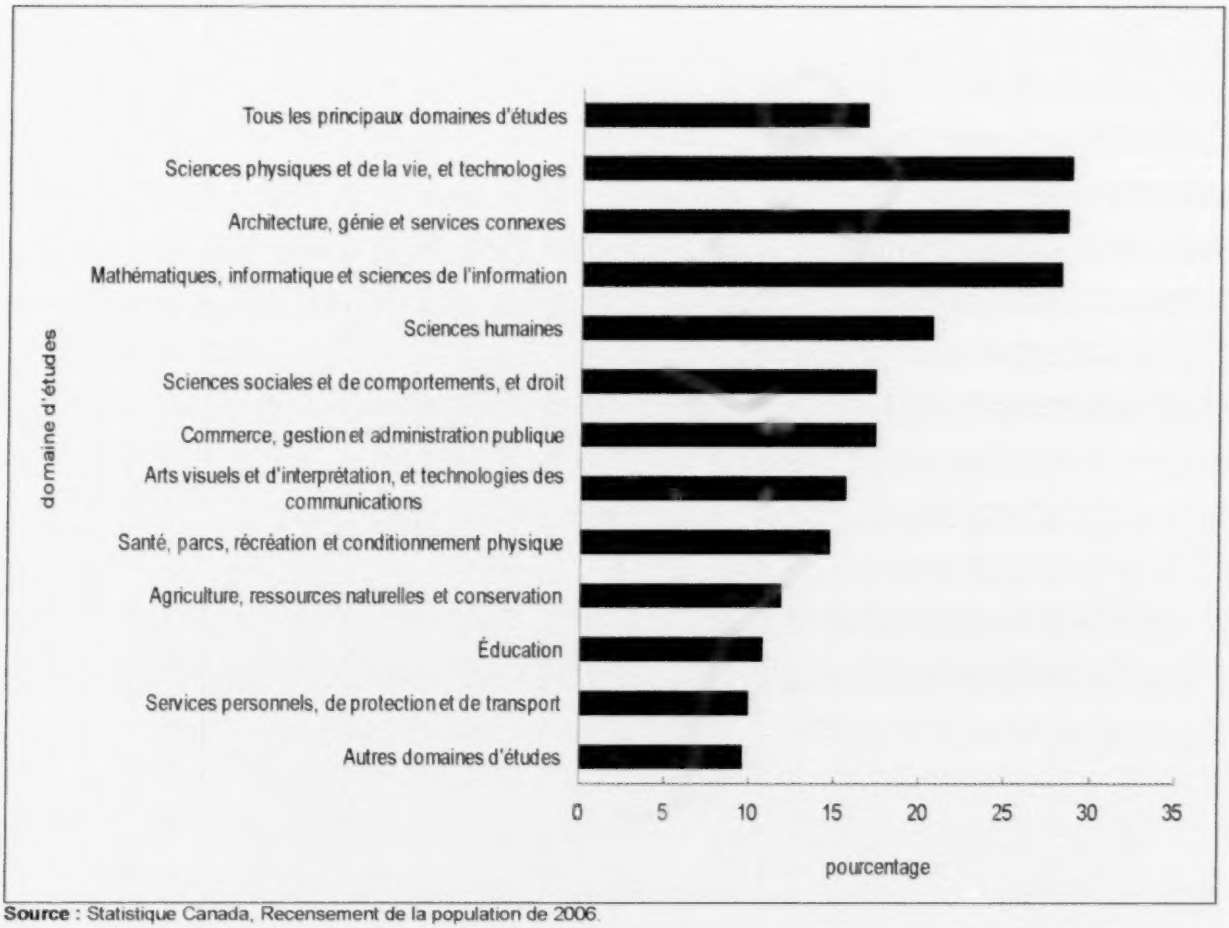

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les femmes des quatre principaux groupes de minorités visibles étaient les plus susceptibles d'avoir étudié en commerce, gestion et administration publique ou dans la santé, les parcs, la récréation et le conditionnement physique. Le premier domaine d'études pour les Chinoises (33 %) et les Sud-Asiatiques (25 %) était le commerce, la gestion et l'administration publique; parmi les Noires (28 %) et les Philippines (32 %), le premier domaine était la santé, les parcs, la récréation et le conditionnement physique (tableau 9).

Tableau 9
Cinq principaux domaines d'études des quatre grands groupes de femmes de minorités visibles de 15 ans et plus, ayant suivi une éducation postsecondaire, Canada, 2006

Chinoises	pourcentage
Commerce, gestion et administration publique	32,5
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	12,8
Sciences sociales et de comportements, et droit	11,3
Architecture, génie et services connexes	9,7
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7,2
Sud-Asiatiques	
Commerce, gestion et administration publique	25,3
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	15,2
Sciences sociales et de comportements, et droit	14,5
Sciences humaines	14,1
Éducation	8,1
Noires	
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	28,4
Commerce, gestion et administration publique	27,8
Sciences sociales et de comportements, et droit	15,6
Éducation	5,4
Services personnels, de protection et de transport	5,2
Philippines	
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	32,5
Affaires, gestion et administration publique	30,0
Éducation	9,6
Sciences sociales et de comportements, et droit	8,1
Architecture, génie et services connexes	4,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le profil scolaire des femmes de minorités visibles était différent de celui de leurs homologues masculins. Un plus grand pourcentage d'hommes que de femmes de minorités visibles avaient reçu une formation postsecondaire dans les domaines scientifiques et techniques. En 2006, 37 % des hommes de minorités visibles ont déclaré avoir étudié en architecture, en génie et en technologies connexes, et 10 % en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information. En revanche, 12 % des femmes de minorités visibles avaient étudié dans ces deux domaines combinés (tableau 8).

Plus des trois quarts des jeunes femmes de minorités visibles fréquentent l'école

Une assez forte proportion de jeunes femmes de minorités visibles fréquentaient une école. De septembre 2005 à mai 2006, 77 % des femmes de minorités visibles de 15 à 24 ans ont indiqué qu'elles allaient à l'école à temps partiel ou à temps plein (graphique 9).

Les jeunes femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles de fréquenter une école quelconque que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible ou que les jeunes hommes de minorités visibles. En 2006, 67 % des jeunes femmes qui n'appartenaient pas à une minorité visible et 75 % des jeunes hommes de minorités visibles ont déclaré qu'ils étaient aux études pendant la période de référence.

Les femmes coréennes et chinoises étaient les plus nombreuses de tous les groupes de minorités visibles à aller à l'école. En 2006, 85 % des Coréennes et 84 % des Chinoises de 15 à 24 ans allaient à l'école en 2005 et en 2006. Chez les femmes asiatiques du Sud-Est, 71 % fréquentaient une école, contre 78 % des Asiatiques occidentales.

Graphique 9
Femmes de 15 à 24 ans aux études, à temps plein ou à temps partiel, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

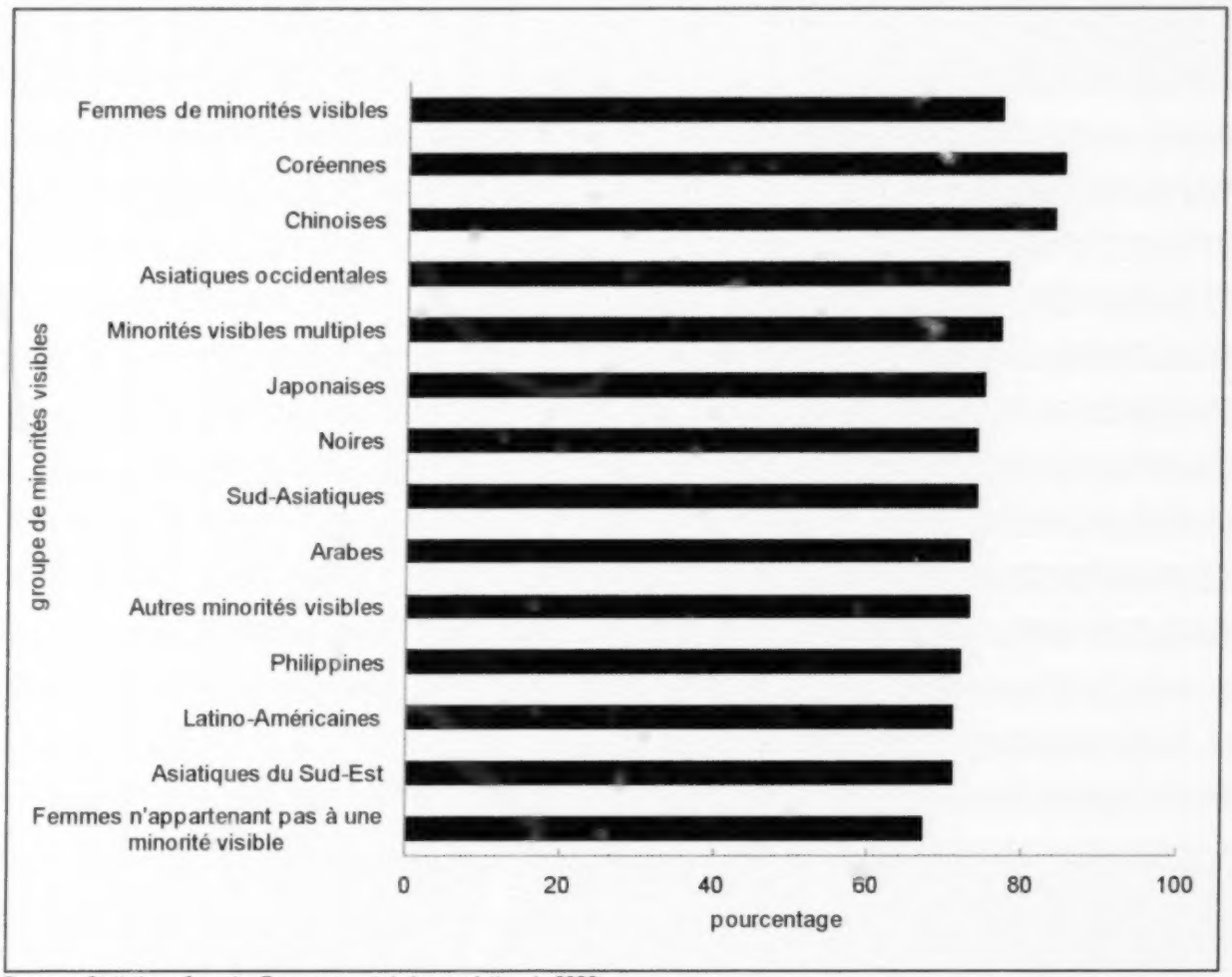

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Une majorité de femmes de minorités visibles ont un emploi

En général, les femmes de minorités visibles avaient un taux d'emploi légèrement inférieur à celui des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Le jour du Recensement de 2006, 56,2 % des femmes de minorités visibles de 15 ans et plus ont indiqué avoir participé à la main-d'œuvre rémunérée en 2005, comparativement à 57,8 % de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 10).

Le taux d'emploi des femmes de minorités visibles du groupe d'âge actif (25 à 54 ans) était plus élevé, à 68,6 %, que le taux de l'ensemble des femmes de minorités visibles de tous les groupes d'âges. Cependant, ce taux était presque 10 points de pourcentage inférieur à celui de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (78,0 %). Alors que si l'on considère que les femmes non-immigrantes, les femmes de minorités visibles ont un taux d'emploi (79,7 %) légèrement supérieur à celles n'appartenant pas à une minorité visible (78,4 %).

Les taux d'emploi des femmes et des hommes suivaient la même tendance parmi les minorités visibles et les personnes n'appartenant pas à une minorité visible : les femmes étaient moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes. Parmi les minorités visibles, l'écart entre le taux d'emploi des femmes du groupe d'âge actif (68,6 %) et celui des hommes du même âge (83,0 %) était de 14,4 points de pourcentage.

Lorsque l'on tenait compte du statut d'immigrant, les femmes de minorités visibles nées au Canada avaient plus souvent un emploi que leurs homologues immigrantes. Les femmes de minorités visibles nées au Canada dans le groupe d'âge actif avaient un taux d'emploi de 79,7 %. Ce taux est de 11,8 points de pourcentage supérieur à celui des femmes immigrantes de minorités visibles (67,9 %), et un peu plus élevé que la proportion de 78,4 % des femmes nées au Canada n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 10).

Parmi les femmes nées au Canada ayant fait des études universitaires en 2006, celles de minorités visibles avaient un taux d'emploi légèrement moins élevé (84,9 %) que celles n'appartenant pas à une minorité visible (86,8 %).

Tableau 10
Taux d'emploi des populations de minorités visibles et de celles n'appartenant pas à une minorité visible, selon le statut d'immigrant, Canada, 2006

Population	Total		Non-immigrants		Immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
15 ans et plus						
Minorité visible	56,2	67,3	61,1	61,3	55,9	69,6
N'appartenant pas à une minorité visible	57,8	67,7	59,5	68,8	46,3	59,8
De 15 à 24 ans						
Minorité visible	46,0	44,5	49,7	45,1	46,1	46,9
N'appartenant pas à une minorité visible	60,1	59,7	60,4	59,8	56,8	58,0
De 25 à 54 ans						
Minorité visible	68,6	83,0	79,7	84,1	67,9	83,7
N'appartenant pas à une minorité visible	78,0	86,5	78,4	86,4	75,1	88,0
De 55 à 64 ans						
Minorité visible	49,0	69,0	51,9	63,3	49,1	69,3
N'appartenant pas à une minorité visible	48,9	64,0	48,4	62,5	51,3	70,7
De 65 ans et plus						
Minorité visible	6,7	15,6	8,4	16,8	6,5	15,4
N'appartenant pas à une minorité visible	6,2	15,4	6,3	15,8	5,9	14,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le taux d'emploi varie selon les groupes de minorités visibles

De tous les groupes de minorités visibles, les Philippines étaient les plus nombreuses à avoir un emploi. Également, les Philippines de 25 à 54 ans, à 83,0 %, étaient plus enclines que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (78,0 %) à avoir un emploi (graphique 10).

Les femmes arabes, coréennes et asiatiques occidentales avaient les plus faibles taux d'emploi de tous les groupes de minorités visibles. En 2006, l'écart entre le taux d'emploi des femmes arabes du groupe d'âge actif et celui de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible était de 27,3 points de pourcentage. L'écart entre les Coréennes et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible était de 23,5 points de pourcentage; pour les femmes asiatiques occidentales, l'écart se situait à 21,7 points de pourcentage.

Graphique 10
Taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

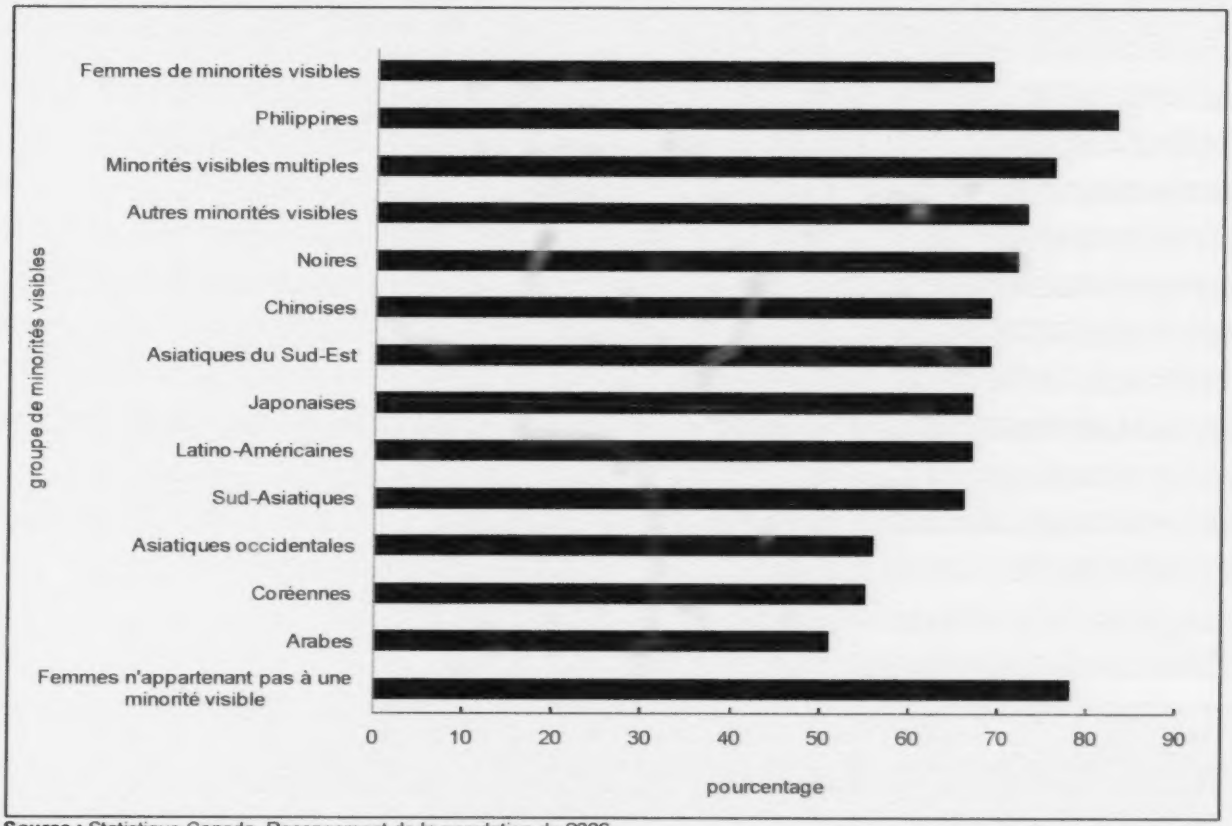

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Taux de chômage plus élevé

Les femmes de minorités visibles étaient généralement plus susceptibles d'être au chômage. Dans la semaine précédant le Recensement de 2006, 8,4 % des femmes de minorités visibles de 25 à 54 ans étaient dans la population active mais au chômage, comparativement à 5,0 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

De plus, le taux de chômage des femmes de minorités visibles, 8,4 %, était plus élevé que celui des hommes de minorités visibles, à 6,2 %. En fait, il y avait un plus grand écart du taux de chômage entre les femmes et les hommes de minorités visibles (2,2 points de pourcentage) qu'entre les femmes et les hommes n'appartenant pas à une minorité visible (0,1 point de pourcentage).

Les jeunes femmes de minorités visibles, à l'instar de celles n'appartenant pas à une minorité visible, étaient plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues plus âgés. En 2006, 15,0 % des femmes de minorités visibles de 15 à 24 ans étaient sans travail, comparativement à 8,4 % des femmes de minorités visibles de 25 à 54 ans et à 7,1 % des femmes de minorités visibles de 55 à 64 ans. Toutefois, les jeunes femmes de minorités visibles avaient un taux de chômage légèrement plus faible que celui des jeunes hommes de minorités visibles, dont le taux se situait à 16,4 %.

Les taux de chômage variaient également d'un groupe de minorités visibles à un autre. En 2006, les femmes arabes (14,8 %), asiatiques occidentales (11,9 %) et latino-américaines (10,0 %) avaient les plus hauts taux de chômage du groupe d'âge actif (graphique 11). Les Philippines avaient le plus faible taux de chômage (4,3 %).

Graphique 11
Taux de chômage des femmes de 25 à 54 ans, selon le groupe de minorités visibles, Canada, 2006

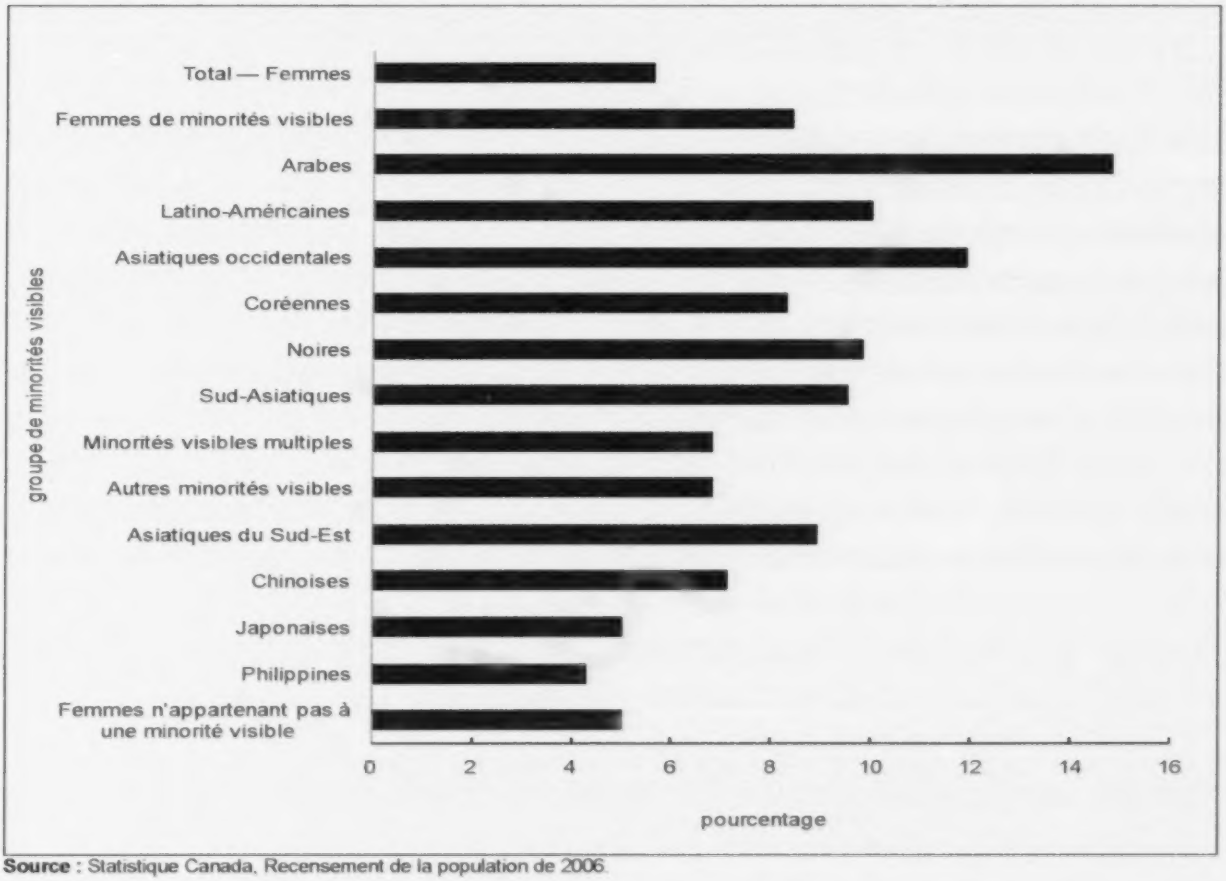

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Travail à temps partiel

Les femmes au Canada qui faisaient partie de la population active en 2005 étaient plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel ou une partie de l'année, sans égard à leur appartenance à une minorité visible. Au cours de cette même année, 56 % des femmes appartenant à une minorité visible ont déclaré qu'elles travaillaient à temps partiel ou une partie de l'année, comparativement à 52 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 11). En revanche, 47 % des hommes de minorités visibles et 40 % des hommes n'appartenant pas à une minorité visible ont déclaré travailler à temps partiel ou une partie de l'année en 2005.

Les travailleurs jeunes et âgés étaient généralement plus portés à travailler à temps partiel que les travailleurs du principal groupe d'âge actif. C'était également le cas pour les femmes de minorités visibles. En 2005, 87 % des femmes de minorités visibles de 15 à 24 ans travaillaient à temps partiel alors que 72 % de celles de 65 et plus faisaient de même. Au cours de cette même année, 50% des femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif travaillaient à temps partiel ou une partie de l'année.

Une tendance semblable est ressortie pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible et faisant partie du principal groupe d'âge actif : 43 % d'entre elles travaillaient à temps partiel une partie de l'année. Le pourcentage du travail à temps partiel ou pour une partie de l'année a augmenté pour les groupes d'âge plus avancés, atteignant 51 % chez les 55 à 64 ans et 74 % chez les personnes de 65 ans et plus.

Tableau 11
Minorités visibles et personnes n'appartenant pas à une minorité visible travaillant à temps partiel ou une partie de l'année, selon le groupe d'âge, Canada, 2006

Groupe d'âge	Femmes		Hommes	
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible
	pourcentage			
15 ans et plus	56	52	47	40
15 à 24 ans	87	82	83	77
25 à 54 ans	50	43	39	29
55 à 64 ans	48	51	38	39
65 ans et plus	72	74	62	64

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Parmi les groupes de minorités visibles, les Coréennes (57 %), les Arabes (56 %) et les Asiatiques occidentales (55 %) de 25 à 54 ans étaient les plus susceptibles d'avoir travaillé à temps partiel ou une partie de l'année. Les femmes asiatiques du Sud-Est avaient le plus faible pourcentage de travail à temps partiel, à 45 %.

Plus de la moitié occupaient un emploi traditionnellement associé aux femmes

Dans l'ensemble, le profil professionnel des femmes de minorités visibles était semblable à celui des femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Dans les deux cas, les femmes avaient tendance à occuper des postes traditionnellement associés à la gent féminine. Dans la répartition des groupes professionnels, le sexe constituait un facteur plus important que l'appartenance à une minorité visible.

En 2006, 53 % des femmes de minorités visibles de 25 à 54 ans avaient un emploi dans seulement deux catégories professionnelles : 27 % dans les ventes et les services, et 26 % dans les affaires, la finance et l'administration (tableau 12). Chez leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible, à peu près la même proportion (52 %) travaillait dans ces deux catégories professionnelles. En comparaison, 31 % des hommes de minorités visibles et 24 % des hommes n'appartenant pas à une minorité visible avaient un emploi dans ces mêmes catégories.

Après ces deux catégories, les secteurs les plus souvent occupés par les femmes de minorités visibles étaient celui de la transformation et de la fabrication (10 %) et le domaine de la santé (10 %). En comparaison, les emplois les plus souvent occupés par les hommes de minorités visibles étaient dans les métiers, les transports et l'opération d'équipement (19 %). Suivaient ensuite les ventes et les services (19 %), les sciences naturelles et appliquées (15 %), et les affaires, la finance et l'administration (12 %). En 2006, les hommes de minorités visibles représentaient 11 % des travailleurs en gestion et 11 % en transformation et en fabrication.

Les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif représentaient 16 % de l'emploi dans tous les groupes professionnels en 2006. Leur taux d'emploi était plus fort que celui des femmes du même groupe d'âge n'appartenant pas à une minorité visible dans les secteurs suivants : la transformation et la fabrication; les sciences naturelles et appliquées; les ventes et les services; et les métiers, les transports et l'opération d'équipement. Cependant, les femmes de minorités visibles étaient moins nombreuses que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible à avoir un emploi dans les domaines suivants : les sciences sociales, l'éducation, l'administration publique et la religion; les arts, la culture, les sports et les loisirs; la gestion; et les affaires, la finance et l'administration.

Tableau 12
Minorités visibles et personnes n'appartenant pas à une minorité visible de 25 à 54 ans, selon le groupe professionnel, Canada, 2006

Profession	Femmes		Hommes	
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible
	pourcentage			
Ventes et services	27	23	19	15
Affaires, finance et administration	26	29	12	9
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	10	3	11	7
Secteur de la santé	10	10	3	2
Sciences sociales, éducation, administration publique et religion	9	14	5	5
Gestion	7	9	11	13
Sciences naturelles et appliquées	5	3	15	11
Arts, culture, sports et loisirs	2	3	2	3
Métiers, transports et machinerie	2	2	19	29
Professions propres au secteur primaire	1	2	2	5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les femmes des quatre principaux groupes de minorités visibles étaient plus susceptibles de travailler dans les affaires, la finance et l'administration ou dans les ventes et les services. Les Chinoises (28 %) étaient plus enclines à travailler dans les affaires, la finance et l'administration, tandis que les Noires (31 %), les Philippines (39 %) et les femmes sud-asiatiques (28 %) se retrouvaient le plus souvent dans les ventes et les services (tableau 13).

Tableau 13
Cinq principaux groupes professionnels des quatre grands groupes de femmes de minorités visibles de 15 ans et plus, Canada, 2006

Chinoises	**pourcentage**
Affaires, finances et administration	28,4
Ventes et services	26,9
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	9,4
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8,1
Gestion	7,9
Sud-Asiatiques	
Ventes et services	28,0
Affaires, finances et administration	26,6
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	12,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	9,1
Secteur de la santé	7,3
Noires	
Ventes et services	30,9
Affaires, finances et administration	25,1
Secteur de la santé	15,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,4
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	6,4
Philippines	
Ventes et services	38,8
Affaires, finances et administration	22,2
Secteur de la santé	17,1
Professions propres à la transformation, fabrication et services d'utilité publique	7,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	4,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Revenus d'emploi plus faibles

Comme c'était le cas pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, 76 % des femmes de minorités visibles tiraient leur revenu d'un emploi. Le revenu d'emploi représentait une proportion plus importante (83 %) du revenu total pour les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), comparativement aux autres groupes d'âge.

Les femmes de minorités visibles gagnaient généralement moins que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. En 2006, les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif ont déclaré un revenu d'emploi médian de 23 300 $, en 2005, comparativement à 28 900 $ pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (résultats non montrés).

Le revenu d'emploi était plus élevé chez les personnes qui travaillaient à temps plein toute l'année. Les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif qui travaillaient à temps plein toute l'année en 2005 ont gagné environ 34 000 $, à peu près 4 000 $ de moins que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 14).

Tableau 14
Revenu d'emploi médian des femmes de minorités visibles âgées de 25 à 54 ans ayant travaillé à temps plein toute l'année, selon la génération, Canada, 2005

Génération	Total — population féminine	Femmes de minorités visibles	Femmes n'appartenant pas à une minorité visible	Différence
	en dollars canadien			
Total — Génération	**37 300**	**33 900**	**37 900**	**4 000**
Première génération	34 900	32 600	38 500	5 900
Deuxième génération	42 000	41 500	42 000	500
Troisième génération ou plus	37 000	39 200	37 000	-2 200

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Il existait également un écart entre les sexes. Chez les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif qui travaillaient à temps plein toute l'année, le revenu d'emploi médian était inférieur de près de 7 000 $ à celui des hommes de minorités visibles, dont les gains médians étaient de 40 800 $. Cette différence indique que les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif gagnaient environ 83 % des gains de leurs homologues masculins.

En 2005, les Japonaises du principal groupe d'âge actif qui travaillaient à temps plein toute l'année avaient le plus haut revenu d'emploi médian (43 000 $). C'était environ 6 000 $ de plus que les Chinoises et 8 000 $ de plus que les Noires. Les Coréennes et les Latino-Américaines avaient les plus faibles revenus médians, 28 000 $ et 30 000 $ respectivement (résultats non montrés).

Plus grande fréquence du faible revenu

Les femmes de minorités visibles étaient plus susceptibles d'avoir un faible revenu que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. Parmi les femmes de minorités visibles vivant dans une famille économique, 28 % se situaient au-dessous du seuil de faible revenu avant impôt, comparativement à 14 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

La fréquence du faible revenu pour les femmes de minorités visibles (à 28 %) était légèrement supérieure au taux de leurs homologues masculins (27 %).

Les transferts gouvernementaux ont aidé à réduire le nombre de personnes ayant un faible revenu. Le taux de faible revenu des femmes de minorités visibles a diminué pour passer à 22 % après impôt, comparativement à 10 % pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Lorsque l'on tenait compte du statut d'immigrant, 22 % des immigrantes des minorités visibles avaient un faible revenu, comparativement à 19 % des femmes de minorités visibles nées au Canada (tableau 15).

Tableau 15
Faible revenu dans les familles économiques, selon le groupe de minorités visibles, le statut d'immigrant, Canada, 2005

Faible revenu	Population totale			Né au Canada			Immigrants		
	Total — Les deux sexes	Femmes	Hommes	Total — Les deux sexes	Femmes	Hommes	Total — Les deux sexes	Femmes	Hommes
	pourcentage								
Faible revenu après impôt									
Population totale	11,4	12,0	10,7	9,7	10,3	9,1	16,7	17,2	16,1
Minorités visibles	21,8	22,2	21,5	18,3	18,7	17,9	21,8	22,1	21,5
N'appartenant pas à une minorité visible	9,3	10,0	8,6	9,1	9,7	8,4	10,5	11,2	9,7
Faible revenu avant impôt									
Population totale	15,3	16,5	14,1	13,3	14,5	12,1	22,0	22,9	20,9
Minorités visibles	27,8	28,3	27,3	23,9	24,4	23,4	27,9	28,3	27,5
N'appartenant pas à une minorité visible	12,9	14,2	11,6	12,6	13,8	11,3	14,8	16,3	13,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

L'écart des gains disparaît dans les deuxième et troisième générations

Il existe une disparité du revenu entre la population totale des femmes de minorités visibles et celle des femmes n'appartenant pas à une minorité visible; cette disparité disparaît lorsqu'on considère seulement les femmes nées au Canada.

En 2005, les femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif qui travaillaient à temps plein toute l'année avaient des gains médians de 34 000 $, environ 4 000 $ de moins que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 14). Cet écart se trouvait principalement chez les femmes de minorités visibles de première génération. En 2005, les femmes de minorités visibles de première génération de 25 à 54 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année avaient des gains médians de 32 600 $ ce qui est environ 5 900 $ de moins que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

La situation s'est améliorée pour la deuxième génération des femmes de minorités visibles du principal groupe d'âge actif. Leurs gains médians en 2005 se chiffraient à environ 41 500 $, soit un peu moins que les gains médians de 42 000 $ des femmes de deuxième génération n'appartenant pas à une minorité visible.

Les gains médians des femmes de minorités visibles de troisième génération du principal groupe d'âge actif, à 39 200 $, étaient plus élevés que ceux des femmes de minorités visibles de première génération et des femmes n'appartenant pas à une minorité visible, ainsi que ceux des femmes au Canada depuis au moins trois générations (37 000 $).

Les revenus gagnés par les femmes de minorités visibles de deuxième génération, à l'instar de leurs taux d'emploi, étaient attribuables à leur haut niveau de scolarité[2]. Les femmes de minorités visibles de première génération, qui étaient arrivées au pays à titre d'immigrantes, étaient nombreuses à détenir un diplôme universitaire. Elles devaient généralement surmonter de plus nombreuses difficultés sur le marché du travail; c'était particulièrement le cas de celles qui avaient immigré au Canada récemment[3] et dont l'expérience de travail et les titres acquis à l'étranger n'étaient pas nécessairement directement transférables à l'économie canadienne. Dans l'ensemble, les femmes de minorités visibles de deuxième génération ont obtenu des résultats plus positifs sur le marché du travail que leurs parents ou grands-parents immigrants[4].

2. Picot, Garnett et Feng Hou. 2011. *À la poursuite de la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants des résultats sur le marché du travail des enfants d'immigrants*. Statistique Canada. N° 11F0019M au catalogue. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 331. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=11F0019MWF2011331&lang=fra (consulté le 15 avril 2011).
3. Plante, Johanne. 2010. *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger*. Statistique Canada. N° 81-595-M au catalogue. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche, n° 84. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=81-595-MWF2010084&lang=fra (consulté le 13 janvier 2011).
4. Palameta, Boris. 2007. « L'intégration économique des enfants d'immigrants », *Le travail et le revenu en perspective*, octobre, vol. 8, n° 10, Statistique Canada. N° 75-001-XIF au catalogue. http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=75-001-X20071101037 2&lang=fra (consulté le 3 mai 2011).

Expérience perçue de la discrimination

Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 2009, les minorités visibles, sans égard au sexe, étaient plus nombreuses à déclarer avoir fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste. Le quart des minorités visibles des deux sexes au Canada ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste au cours des cinq années précédant leur interview en 2009. En comparaison, 13 % des personnes n'appartenant pas à une minorité visible ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste pendant la même période.

Lorsqu'on a demandé à ces personnes pourquoi elles croyaient avoir fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste, l'appartenance ethnique ou la culture et la race ou la couleur étaient les raisons le plus souvent évoquées. Chez les minorités visibles de 15 et plus, 17 % ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ou été traitées injustement en raison de leur race ou de leur couleur, et 17 % ont mentionné leur appartenance ethnique ou leur culture (tableau 16). Chacun de ces deux motifs a été évoqué par environ 3 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

La langue était la troisième raison la plus courante, déclarée par environ 9 % des femmes de minorités visibles ayant fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste comparativement à 2 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Tableau 16
Canadiens de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste au Canada au cours des cinq dernières années, 2005 à 2009

Raison de la discrimination	Femmes		Hommes	
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible
	pourcentage			
Sexe	7,0	6,8	3,4 [E]	2,2
Appartenance ethnique ou culture	16,9	3,2	18,0	3,8
Race ou couleur	17,3	2,8	17,0	3,6
Apparence physique	5,9	4,3	5,9 [E]	3,1
Religion	4,8 [E]	2,4	6,2 [E]	1,6
Orientation sexuelle	x	0,9	x	0,8 [E]
Âge	3,8 [E]	3,9	3,6 [E]	2,6
Handicap	x	1,2	x	1,1
Langue	9,1	2,0	6,6	2,5
Autre raison	x	0,8	x	0,3 [E]

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Malgré l'écart des pourcentages entre les sexes et selon l'appartenance à une minorité visible, les trois situations de discrimination ou de traitement injuste les plus courantes pour tous les répondants de l'ESG étaient en milieu de travail ou dans le cadre d'une demande d'emploi ou de promotion; dans un magasin, une banque ou un restaurant; et sur la rue (tableau 17).

Néanmoins, 94 % de la population de minorités visibles et 96 % de la population n'appartenant pas à une minorité visible ont dit estimer vivre dans une communauté accueillante.

Tableau 17
Canadiens de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ou de traitement injuste au Canada au cours des cinq dernières années, selon le type de situation, 2005 à 2009

Type de situation	Femmes		Hommes	
	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible	Minorités visibles	N'appartenant pas à une minorité visible
	pourcentage			
Dans les rues	33,8	27,1	43,2	33,6
Dans un magasin, une banque ou un restaurant	44,3	40,9	38,1	29,4
Au travail ou au moment de présenter une demande d'emploi ou d'avancement	50,2	48,8	49,3	41,5
Lors des contacts avec la police ou les tribunaux	8,2 [E]	5,8	18,0 [E]	5,8
Dans l'autobus, le train, l'avion, le métro, le train léger, le traversier, etc.	25,6	12,2	21,2	11,4
À l'école ou pendant les cours	25,8	15,2	16,4 [E]	16,0
Pendant les recherches de logement ou au moment de louer ou d'acheter un domicile	7,6 [E]	10,3	13,7 [E]	5,3 [E]
En participant à des sports ou à un organisme de sport	x	7,0	5,6 [E]	7,9 [E]
En traitant avec les travailleurs des hôpitaux publics ou des soins de santé	19,5 [E]	13,3	9,5 [E]	6,0
Au moment de franchir la frontière canadienne	18,5 [E]	6,1	23,6 [E]	4,2 [E]
Autre situation	6,5 [E]	9,7	x	9,8

Nota : Le total comprenait seulement les personnes qui ont répondu « oui » à au moins une des questions sur la discrimination.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Définitions

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Selon cette définition, les règlements précisent les groupes suivants comme des minorités visibles : Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Arabes, Asiatiques occidentaux, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais, Coréens et autres groupes de minorités visibles, dont les ressortissants des îles du Pacifique. Pour plus de détails sur chacun des groupes qui composent la population des minorités visibles, voir le *Guide de référence sur la Population des minorités visibles et Groupe de population, Recensement de 2006*. produit n° 97-562-GWF 2006003 au catalogue.

Les immigrants sont des personnes qui sont ou qui ont déjà été immigrants reçus. Un immigrant reçu, ou résident permanent, est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada en permanence. Les immigrants sont des citoyens canadiens par naturalisation (le processus de citoyenneté) ou des résidents permanents (immigrants reçus) en vertu de la législation canadienne. Certains immigrants résident au Canada depuis plusieurs années, tandis que d'autres sont arrivés récemment. Quoiqu'un petit nombre d'immigrants soient nés au Canada, la plupart d'entre eux sont nés à l'extérieur du Canada. Dans cette étude, on utilise quelques fois le terme « né au Canada » pour signifier « non-immigrant » afin d'alléger le texte.

Les immigrants récents (aussi appelés « nouveaux venus ») sont des immigrants reçus arrivés au Canada dans les cinq années précédant une année de recensement donnée. Pour le Recensement de 2006, les immigrants récents sont les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada entre le 1er janvier 2001 et le jour du recensement, le 16 mai 2006. De même, les immigrants récents selon le Recensement de 2001 étaient des nouveaux venus au moment du Recensement de 2001, c'est-à-dire qu'ils étaient arrivés au Canada entre le 1er janvier 1996 et le jour du recensement, le 15 mai 2001.

Les résidents non permanents sont les personnes d'un autre pays qui avaient un permis d'emploi ou d'études, ou qui avaient revendiqué le statut de réfugié au moment du recensement, ainsi que les membres de leur famille vivant au Canada avec eux.

Les résidents permanents, définis par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, sont classés dans trois grandes catégories : composante économique, composante familiale et personnes protégées. Les résidents permanents sont des personnes qui ne sont pas devenues des citoyens canadiens, mais qui sont autorisées à vivre et à travailler au Canada pendant une période indéterminée, à condition de répondre aux exigences relatives à la résidence et de ne pas perdre leur statut en raison de grande criminalité, d'une infraction grave à la sécurité ou aux droits de la personne, à la participation au crime organisé ou à la fausse représentation.

Les résidents temporaires sont des travailleurs étrangers, des étudiants internationaux ou des visiteurs qui sont admis au pays temporairement par le ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada.

Nota : Les concepts de résidents permanents et de résidents temporaires sont utilisés lorsque les données administratives du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sont analysées. Ils sont tous deux différents des concepts d'immigrants et de résidents non permanents employés dans le recensement du Canada.

Le statut des générations indique depuis combien de générations une personne et sa famille sont au Canada. Ce concept dépend du lieu de naissance du répondant, du lieu de naissance du père et du lieu de naissance de la mère et concerne seulement la population de 15 ans et plus. Une personne est définie comme de « première génération », de « deuxième génération » ou de « troisième génération ou plus », dont les définitions sont présentées ci-dessous.

- **Première génération :** Personnes nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada. Sont également incluses dans la première génération un petit nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada de parents qui sont citoyens canadiens de naissance. En outre, la première génération comprend les résidents non permanents.

- **Deuxième génération :** Personnes nées au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada. Sont comprises : a) les personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada et b) les personnes nées au Canada dont un des parents est né au Canada et l'autre est né à l'extérieur du Canada (ces personnes peuvent avoir des grands-parents nés au Canada ou à l'étranger également).

- **Troisième génération ou plus :** Personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés au Canada (ces personnes peuvent avoir des grands-parents nés au Canada ou à l'étranger également).

Région métropolitaine de recensement est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 résidents et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 résidents.

La fréquentation scolaire désigne la fréquentation et le type d'école fréquenté pendant les neuf mois entre septembre 2005 et le 16 mai 2006. Une personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir) même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'apprenti inscrit, école de métiers, collège, cégep ou université).

Le principal domaine d'études désigne la principale discipline ou le principal domaine dans lequel une personne a fait ses études ou reçu sa formation et obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire. Pour de plus amples renseignements sur la classification des domaines, reportez-vous au *Dictionnaire du Recensement de 2006*, produit n° 92-566-XWF au catalogue.

La profession désigne le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si la personne n'avait pas d'emploi pendant la semaine (du dimanche au samedi) avant le dénombrement (le 16 mai 2006), les données ont trait à l'emploi ayant duré le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui ont deux emplois ou plus devaient déclarer l'information pour l'emploi où elles avaient travaillé le plus d'heures. Pour de plus amples renseignements sur la classification du groupe professionnel, reportez-vous au *Dictionnaire du Recensement de 2006*, produit n° 92-566-XWF au catalogue.

Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Le taux de chômage représente les chômeurs dans un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.), exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe, dans la semaine (du dimanche au samedi) avant le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Le revenu d'emploi ou les gains désignent le revenu total reçu par les personnes de 15 ans et plus pendant l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net d'une entreprise non agricole non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession, et/ou de revenu net d'un travail autonome agricole.

Les seuils de faible revenu (SFR) sont des seuils, établis à partir de l'analyse des données sur les dépenses des familles, en deçà desquels les familles consacrent une part plus importante de leur revenu aux nécessités, telles que l'alimentation, le logement et l'habillement, que ne le fait la famille moyenne. Afin de rendre compte des différences de coûts des nécessités entre les diverses tailles de communauté et de famille, les seuils de faible revenu sont calculés pour cinq tailles de communauté et sept tailles de famille. Les SFR avant et après impôt sont généralement utilisés.

Le travail désigne le nombre de semaines pendant lesquelles une personne a travaillé contre rémunération ou comme travailleur autonome en 2005 pour tous les emplois détenus, même si ce n'était que quelques heures, et que ces semaines soient surtout à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou surtout à temps partiel (1 à 29 heures par semaine).

L'expression « personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps » désigne les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé, à un emploi salarié ou à leur compte, de 49 à 52 semaines surtout à plein temps en 2005.